

Service instructeur
Service du Développement Culturel

N° 7^e/28-06

Service consulté

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006

FONDS D'ACTION CULTURELLE

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport :

1. d'examiner 23 demandes de participations financières pour un montant total de 149 000 € dans le cadre du Fonds d'Action Culturelle et du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales,
2. de prendre acte des communications concernant 5 comités de suivi, à savoir, les Tréteaux de Haute-Alsace Mulhouse, Pandora la Compagnie Colmar, le CREA Kingersheim, le Théâtre de la Coupole à Saint-Louis et le Relais culturel "La Passerelle" à Rixheim,
3. de valider la convention de partenariat et de financement de 2006 à 2008 entre le Département du Haut-Rhin et la Ville de Huningue pour le développement culturel du Triangle.

1. SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Lors de sa réunion du 9 juin 2006, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 23 demandes de participations financières pour un montant global de 149 000 € dans le cadre du Fonds d'Action Culturelle au titre du soutien aux Expressions Artistiques et du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Les propositions de cette commission vous sont récapitulées dans les tableaux joints en **annexe 1 au rapport**.

2. COMITES DE SUVI : (annexe 2 au rapport)

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de comités de suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels. Dans ce cadre, la Commission de la Culture et du Patrimoine vous propose de prendre acte des informations, relatives aux comités de suivi réunis le :

- 2 février 2006 pour les Tréteaux de Haute-Alsace Mulhouse
- 15 mars 2006 pour le CREA Kingersheim
- 20 mars 2006 pour Pandora la Cie Colmar
- 11 avril 2006 pour le Relais Culturel La Passerelle à Rixheim
- 10 mai 2006 pour la Ville de Saint-Louis – Théâtre de la Coupole

Il est précisé que l'attribution des subventions en faveur de ces structures a été validée par l'Assemblée départementale dans le cadre de l'adoption du BP pour 2006.

3. PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE HUNINGUE POUR SOUTENIR LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU TRIANGLE DE 2006 A 2008 (annexe 3 au rapport)

Le Triangle est un équipement culturel récent, dont la gestion relève de la Ville de Huningue.

L'activité du Triangle s'inscrit dans un bassin de vie à forte densité de population où l'offre culturelle est fortement présente. Pour autant, le Triangle a su trouver sa place et son activité complète cette offre territoriale tout en s'inscrivant dans une dynamique de partenariat avec les équipements culturels du secteur (Saint-Louis, Kembs, Village-Neuf).

En 2005, cette structure **a engagé un processus de développement de son secteur culturel** visant à faire de l'équipement, un pôle structurant de diffusion et de pratique, au rayonnement local, départemental, régional et transfrontalier.

Dans ce contexte, le Triangle **a élaboré un projet artistique et culturel fixant** la stratégie de développement du secteur culturel de l'équipement à trois ans (activité et budget) et précisant les modes d'organisation et de financement qui permettront sa mise en œuvre. Il s'articule autour des axes suivants :

- ↳ **la soutien aux pratiques amateurs** qui s'appuie sur l'Académie des Arts où sont dispensés des cours de musique, danse et théâtre ;
- ↳ **le soutien à la création** artistique en faveur du spectacle vivant avec des résidences d'artistes ;
- ↳ **la diffusion de spectacles** et expositions, à travers une programmation pluridisciplinaire (saison).

Dans ce cadre, tout en affichant **une sensibilité particulière aux musiques actuelles** la structure s'attache, autour d'une programmation éclectique, à la sensibilisation d'un large public, à soutenir les groupes régionaux, à développer des partenariats avec les acteurs culturels et à contribuer à la mise en place du réseau départemental des musiques actuelles.

Au regard de cette démarche, **une réflexion** a été engagée fin 2005 **entre le Département et la Ville de Huningue, dans la perspective d'un partenariat** dans le cadre d'une convention triennale (2006 à 2008), fondée sur ce projet artistique et culturel.

En effet, la stratégie de développement proposée s'inscrit dans la logique de la politique pour l'action culturelle du Conseil Général en répondant à la fois à ses orientations générales, (actions territoriales, partenariats, sensibilisation des publics, accueil d'artistes en résidence pour favoriser la création et la permanence artistique) et à celles de la politique en faveur des musiques actuelles, pour la mise en œuvre de laquelle le Conseil Général entend s'appuyer sur des relais territoriaux.

Au regard de ces éléments, il est proposé:

- ☞ **de valider la convention jointe en annexe**, avec effet rétro-actif au 1^{er} janvier 2006 et un engagement financier pluriannuel du Conseil Général comme suit :

2006 : 21 000 €
2007 : 23 000 €
2008 : 25 000 €

- ☞ **d'allouer à la ville de Huningue 21 000 € en 2006**, les crédits correspondants prévus au Budget Primitif 2006 étant à prélever sur la ligne de Soutien aux Institutions et Lieux de diffusion.

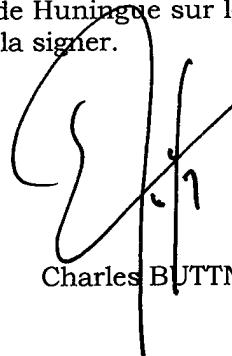
*

* *

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le cas échéant, sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département à savoir :

- Fonction 311, nature 65734, enveloppe 61671 (D 022) concernant le soutien aux Institutions et Lieux de Diffusion pour un montant de 21 000 €
- Fonction 311, nature 6574, enveloppe 16926 (D 021) concernant le soutien aux Expressions Artistiques pour un montant de 103 700 €
- Fonction 311, nature 65734, enveloppe 11365 (D 021) concernant le soutien aux Expressions Artistiques pour un montant de 22 500 €
- Fonction 311, chapitre 6574, enveloppe 61676 (D 024) concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 1 200 €
- Fonction 311, chapitre 65734, enveloppe 61675 (D 024) concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 600 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer, de prendre acte des informations relatives aux comités de suivi des Tréteaux de Haute-Alsace à Mulhouse, Pandora la Compagnie à Colmar, le CREA à Kingersheim, le Théâtre de la Coupole à Saint-Louis et le Relais culturel "La Passerelle" à Rixheim, de valider la convention de partenariat et de financement de 2006 à 2008 entre le Département du Haut-Rhin et la Ville de Huningue sur le développement du secteur culturel du Triangle et autoriser le Président à la signer.


Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006

Annexe 1

au rapport

**Tableaux récapitulant les aides au
Soutien aux Expressions Artistiques**

SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION

Commission de la Culture du 9 JUIN 2006

Communes

Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 61671

(D 022)

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévision.	Intervent. souhaitée	Proposition de la 7ème commission pour 2006	Observations
1	Ville de Huningue - Le Triangle	Partenariat avec la Ville de Huningue pour soutenir le projet artistique et culturel du Triangle de 2006 à 2008	432 000 €	21 000 €	21 000 €	Validation de la convention triennale et engagement du Département pour : 2006 : 21 000 € 2007 : 23 000 € 2008 : 25 000 €
					21 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
 Commission de la Culture du 9 JUIN 2006
Associations
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926
 (D021)

ANIMATION CULTURELLE

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	Association "Projets pour la Vallée" Munster	7ème édition du festival "La Vallée des Contes" du 29 juin au 9 juillet 2006	36 500 €	4 000 €	3 800 €	4 000 €	
2	Association de FIL EN FORME Burnhaupt-le-Haut	5ème festival international de la Marionnette et des Formes animées "Intercommunales de la Marionnettes" à Masevaux les 22 et 23 juillet 2006	105 000 €	9 000 €	4 500 €	5 000 €	
3	Fédération HIERO Colmar	Organisation du festival "Plein Air au Natala" à Colmar du 14 au 22 juillet 2006	64 500 €	15 000 €	13 500 €	9 000 €	Aides 2005 (pour 2 actions): "Ciné sous les Arbres" : 8 500 € "Supersounds" : 5 000 €
4	Association D'AILLEURS D'ICI Colmar	9ème festival de rue "D'Ailleurs, d'Ici" du 30 avril au 1er mai 2006	24 500 €	5 000 €	2 700 €	2 700 €	

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la 7ème commission	Observations
5	Association LEZARD Colmar	Actions Culturelles en 2006	76 880 €	12 250 €	14 000 €	2 250 €	Subvention 2005 attribuée pour 5 actions : Musiques Métisses, Chansons Françaises, cinéma/vidéo, arts plastiques (opération PARTAGE) et Festival Jeune Public Théâtre "Allonz'Enfants" Pour les actions menées en cinéma/vidéo, les projets en arts plastiques, en arts de la scène et le projet "Portraits Jumelés" n'étant pas éligibles.
6	Association LES BATISSEURS THANN	Création musicale et théâtrale "Mozart, le souffle d'un Ange" du 25 au 27 août 2006	57 000 €	10 000 €		4 000 €	Pas de demande en 2005
TOTAL DES PROPOSITIONS							26 950 €

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
 Commission de la Culture du 9 Juin 2006
Communes
 Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 11365
 (D021)

ANIMATION CULTURELLE

N°	Bénéficiaire	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	Ville de Saint-Louis	23ème édition de la Foire du Livre de Saint-Louis du 5 au 7 mai 2006	290 000 €	20 000 €	15 000 €	15 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						15 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
Commission de la Culture du 9 JUIN 2006
Associations
Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926
(D021)

ARTS DE LA SCENE

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la Tème commission	Observations
1	La Plume à Musique - Théâtre de la Luciole Mulhouse	Diffusion de la pièce "Jardins Secrets" en 2006	92 266 €	12 860 €	2 500 €	6 500 €	3 000 € : création/formation 3 500 € : diffusion
2	Théâtre de la Cruelle Strasbourg	Diffusion du spectacle "Le Laboureur de Bohême" de Joannes von Saaz	118 550 €	10 000 €		7 000 €	5 000 € en 2004 Pas de demande en 2005
3	L'Alchimiste Productions Munster	Diffusion de la pièce "En Fugue"	16 865 €	4 000 €		1 000 €	
4	La Compagnie "Le Vent en Poupe" Steinbach	Diffusion du spectacle "Chansons z'animées" en 2006	23 500 €	10 000 €		2 500 €	Pas de demande en 2005
TOTAL DES PROPOSITIONS						17 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
 Commission de la Culture du 9 JUIN 2006
Associations
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926
 (D021)

AUDIOVISUEL

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	Association "Forum des Jeunes" Altkirch	5ème Festival du Court Métrage du 3 au 7 mai 2006 au Cinéma Palace à Altkirch	52 750 €	9 000 €	7 000 €	7 000 €	dont 1 000 € pour un prix du Conseil Général
TOTAL DES PROPOSITIONS						7 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
Commission de la Culture du 9 JUIN 2006
Associations
Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926
(D 021)

MUSIQUE

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	Ensemble Vocal et Instrumental "La Forlane" Guebwiller	Diffusion de concerts programmés en 2006	37 740 €	12 120 €	3 000 €	3 500 €	
2	Association "Voix et Route Romane" Strasbourg	14ème édition du Festival "Voix et Route Romane" du 1er au 17 septembre 2006	318 220 €	17 000 €	12 000 €	12 000 €	
3	Association "Alsace Terre de Culture" Munster	5ème édition du Festival "Musiques en Fête dans le Val Saint-Grégoire" du 3 au 18 juin	40 890 €	5 000 €	2 600 €	3 000 €	
4	Association "Art et Musique" Sainte-Marie-aux-Mines	Edition 2006 du Festival aux Chandelles de Saint-Pierre-sur-l'Hâte du 25 mai au 2 septembre 2006	84 100 €	12 000 €	7 500 €	7 500 €	
5	Association Jazz à Mulhouse	23ème édition du Festival Jazz du 11 au 27 août 2006	328 500 €	20 000 €	19 000 €	20 000 €	dont 17 000 € pour le Festival et 3 000 € pour les actions de sensibilisation (stages + résidence d'artistes)
TOTAL DES PROPOSITIONS						46 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
 Commission de la Culture du 9 Juin 2006
Communes
 Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 11365
 (D021)

MUSIQUE

N°	Bénéficiaire	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proposition de la 7ème commission	Observations	
1	Ville de COLMAR	11ème édition du Festival Jazz du 11 au 16 septembre 2006	137 320 €	8 000 €	5 500 €	7 500 €		
TOTAL DES PROPOSITIONS							7 500 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES
 Commission de la Culture du 9 JUIN 2006
Associations
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926
 (D 021)

MUSIQUES ACTUELLES

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2005	Proportion de la 7ème commission	Observations
1	Association LEZARD Colmar	10ème édition du Festival "Musiques Métisses" du 2 au 4 juin 2006, projet de mise en œuvre d'une programmation "Chanson Française" et mise en place du "Rezo Chansons"	53 375 €	11 250 €	14 000 €	3 750 € (Festival "Musiques Métisses") 3 000 € (Chansons Françaises)	Subvention 2005 attribuée pour 5 actions : Musiques Métisses, Chansons Françaises, cinéma/vidéo, arts plastiques (opération PARTage) et Festival Jeune Public Théâtre "Allonz'Enfants" Le projet "Rezo chansons" n'est pas éligible à une aide départementale
TOTAL DES PROPOSITIONS						6 750 €	

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS
 CULTURELLES LOCALES
 Commission de la Culture du 9 JUIN 2006
Associations
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 61676
 (D 024)

N°	Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel global	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	MULHOUSE	Association Corporation CONTIGO CULTURAL 1, rue Scheurer Kestner 68100 MULHOUSE	Organisation du 1er festival "ELEPHONIC" du 17 au 20 mai 2006 à Mulhouse sur le thème du bruit, en collaboration avec les associations Old School et le Bastion	6 013 €	600 €	Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire comprenant conférence, performances d'artistes, concerts, expositions, spectacles de rues (théâtre, cirque, fanfares) dans différents sites à Mulhouse. La clôture de l'opération a eu lieu le jour de l'inauguration du TRAM et comprenait une nuit entière d'animation au Noumatrouff. En raison de son caractère local, cette action n'est pas éligible au soutien à l'animation culturelle et vous est soumise au titre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

F.S.M.L. Associations (suite)

N°	Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel global	Proposition de la 7ème commission	Observations
2	ALTKIRCH	Association METISS'ART 8, rue du 3ème Zouaves 68130 ALTKIRCH	Organisation d'une manifestation culturelle intitulée "Metiss'Art Festival" qui aura lieu les 17, 18, 21 juin 2006	26 850 €	600 €	L'association sollicite un soutien de 5 433 €. Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire ou se tiendront, sur 3 jours dans différents lieux de la ville, des concerts de musique (Reggae...), des spectacles, ateliers et jeux de jongle, des démonstrations de roller/skate, une exposition ouverte à tous les artistes de la région, des scènes ouvertes permettant à des jeunes groupes et musiciens de s'exprimer devant un public. Ce projet n'est pas éligible au titre du Fonds d'Action Culturelle et vous est soumis au titre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales, en raison de son rayonnement limité à la région d'Altkirch.
TOTAL					1 200 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €

**FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS
CULTURELLES LOCALES**

Commission de la Culture du 9 juin 2006

Communes

Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 61675

(D 024)

N°	Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel global	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	WITTENHEIM	Ville de Richwiller Maire : M. Philippe SCHENINI Hôtel de Ville 68120 RICHWILLER	Manifestation "Les Féeries Slaves" du 20 au 28 mai 2006 à Richwiller	19 500 €	600 €	La manifestation, à caractère pluridisciplinaire, constitue une animation culturelle (expositions, conférence, spectacles de danses des pays de l'Est, concerts et animations pour enfants). En raison de son caractère local, le dossier vous est soumis au titre du Fonds de soutien aux Manifestations Culturelles Locales.
TOTAL					600 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €

Annexe 2
au rapport

**COMMUNICATIONS
CONCERNANT 5 COMITES DE
SUIVI**

COMITES DE SUIVI

Commission de la Culture du 9 JUIN 2006

<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Subvention allouée en 2006</i>
Association Les Tréteaux de Haute-Alsace Mulhouse	Informations relatives au Comité de suivi du 2 mars 2006	25 000 €
Pandora la Compagnie Colmar	Informations relatives au Comité de suivi du 20 mars 2006	25 000 €
CREA KINGERSHEIM (Centre de Rencontre, d'Echange et d'Animation)	Informations relatives au Comité de suivi du 15 mars 2006	25 000 €
Relais Culturel La Passerelle Rixheim	Informations relatives au Comité de suivi du 11 avril 2006	19 000 €
Théâtre La Coupole Saint-Louis	Informations relatives au Comité de suivi du 10 mai 2006	27 500 €

L'association Les Tréteaux de Haute-Alsace Mulhouse

**

Comité de suivi du 2 mars 2006

Les activités des Tréteaux de Haute-Alsace, créés en 1980, concernent essentiellement le jeune public. En résidence permanente au Théâtre de la Sinne à Mulhouse, ils proposent une programmation "Tréteaux Jeunesse" et créent et diffusent des œuvres théâtrales pour leur propre compagnie. Ils organisent également, à destination du public le plus large possible, des ateliers de formation et d'initiation au langage théâtral.

Depuis 2001, une convention de partenariat a été mise en œuvre entre le Département et cet organisme, auparavant soutenu au titre de ses projets, (p.m : 22 868 € par an en 2001, 2002, 2003) pour les opérations relatives à la programmation, à la formation et à l'animation scolaire.

Depuis 2004, une nouvelle convention a été conclue, sur la base du projet artistique et culturel de l'association, qui s'inscrit autour de 3 axes : la création, la diffusion et la sensibilisation au spectacle vivant.

L'engagement financier qui découle de cette nouvelle convention s'articule comme suit :

- ↳ 23 000 € en 2004
- ↳ 24 000 € en 2005
- ↳ 25 000 € en 2006.

La convention prévoit la présentation d'un bilan global annuel (moral et financier) pour 2005 et des perspectives 2006 qui sont détaillés ci-dessous, suite au Comité de Suivi du 2 mars 2006.

I – BILAN DE L'ANNEE 2005

Les actions réalisées sur la base du projet artistique et culturel de l'association concernent la création et la diffusion des spectacles et les actions de sensibilisation des publics.

1) La création :

En 2005, le spectacle "Ce que le Vent te Conte", créé en mars 2004 au Théâtre de la Sinne, a été repris. Pour mémoire, la pièce raconte le voyage initiatique de l'enfance à l'adolescence (théâtre d'objets, conte et musique). Ce spectacle a été proposé au public dans le cadre de la programmation Jeune Public des Tréteaux, et notamment aux scolaires. Il a été édité sur CD, disponible à la vente lors des représentations.

Une exposition et un concours d'écriture, ouvert à 3 catégories (3/6 ans, 8/12 ans et adultes), ont été organisés autour de la Carte Blanche laissée à l'illustrateur-graphiste Dominique Schoenig, intitulée « Traits Portraits ».

2) La diffusion :

Afin de favoriser l'accès de tous aux spectacles, les Tréteaux ont mis en place une politique tarifaire favorable en direction des familles (gratuité pour les enfants accompagnés de leurs parents, invitations aux parents d'élèves d'écoles primaires extérieures à Mulhouse venant assister aux spectacles).

Tréteaux de Haute-Alsace (2)

D'autres actions de diffusion ont également été proposées :

- Diffusion des créations des Tréteaux :

- "La Forêt de Musique", conte musical, dans les écoles maternelles des Côteaux et du Grand Projet de Ville de Mulhouse (25 représentations). Autres représentations pour les comités d'entreprise (Filature Mulhouse) et pour la Communauté de Communes d'Illfurth notamment.
- "Ce que le vent te conte" : à Mulhouse de décembre à fin janvier 2005.
A Saint-Louis du 29 mars au 5 avril 2005 (4 séances scolaires et 800 spectateurs).

- Programmation "Tréteaux Jeunesse" : offre de spectacles qui associent plusieurs formes artistiques à destination notamment des scolaires, comprenant des actions pédagogiques.

- Opération "Spectacle Vivant" au titre de la politique de la ville de Mulhouse : action en direction des maternelles des quartiers difficiles ou relevant des Grands Projets de Ville à partir de spectacles (3 par an) constituant à la fois une pièce et une animation associant d'autres formes artistiques. Cette action comprend une formation obligatoire des enseignants qui s'y engagent.

L'action a concerné 2 314 élèves de maternelles accompagnés par les enseignants et les parents accompagnateurs, soit un total de spectateurs de 6 942 spectateurs en 82 séances.

3) *La sensibilisation au spectacle vivant* :

Elle comprend notamment des rencontres avec les artistes à l'issue des spectacles, des "Goûters du mercredi" proposés aux enfants en présence des comédiens des pièces qu'ils viennent de voir.

Le centre culturel le PAX à Bourzwiller a accueilli la compagnie italienne Gioco Vita avec son spectacle pour enfants « Dors bien chouchou ». L'action a permis à des enfants de 6 à 12 ans de découvrir le spectacle vivant dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement (initiation au théâtre d'ombres, rencontres-échanges avec la troupe).

Différentes actions ont également été mises en œuvre à destination d'enfants défavorisés et des comités d'entreprises pour encourager leur venue aux spectacles. Enfin, la revue "Résurgences a été adressée aux abonnés et enseignants concernés par les actions menées par les Tréteaux.

Les actions de formation traditionnelles des Tréteaux de Haute-Alsace ont été réalisées en 2005.

→ En milieu scolaire : menées en direction des enseignants et comprenant la sensibilisation des jeunes spectateurs scolaires de Mulhouse et de milieu rural, le suivi de répétitions lors des créations et une initiation au langage théâtral. Actions d'initiation en SEGPA du Collège Villon de Mulhouse. Atelier de pratique théâtrale pour l'option théâtre du lycée Montaigne de Mulhouse.

→ En milieu ouvert : destinées à tous les publics afin de favoriser leurs accès au théâtre, elles comprennent :

- Ateliers pour jeunes (3 tranches d'âge, de 6 à 16 ans), ateliers pour adultes et adolescents
- Ateliers de réalisation
- Stages d'initiation théâtrale

Enfin, les Tréteaux contribuent à différentes opérations relevant du spectacle vivant : festival Théâtra ; Festival Momix, « Théâtre en Haute-Alsace » à Seppois-le-Bas..

II - PROGRAMME D' ACTIONS EN 2006

Les Tréteaux souhaitent poursuivre et intensifier leur action en faveur notamment de la sensibilisation des publics. La collaboration avec Daniel Muringer (Géranium) est reconduite dans ce sens, autour de deux nouvelles créations.

1) *La création*

Un spectacle intitulé « BIM », prenant appui sur un texte de Daniel Muringer, et basé sur l'écrit et sur la musique, a été créé dès décembre 2005 au Musée Historique de Mulhouse, sur le thème de Noël dans un univers marin.

Tréteaux de Haute-Alsace (suite 3)

Le second spectacle créé en collaboration avec D. Muringer, intitulé « **Eclats** », consiste à explorer un instrument de musique sous tous ses aspects. Chaque mercredi de mars, ce spectacle court (15/20 mn) sur un instrument différent chaque fois, a été proposé au Foyer du Théâtre de la Sinne, autour d'un goûter destiné à faire connaître simultanément aux enfants la variété des goûts.

Une création a été réalisée également dans le cadre de l'année de la Francophonie, avec le Théâtre du Chocolat de Yaoundé, mis en scène par Cathy Aulard. Ce spectacle, réalisé entre le Cameroun et Mulhouse, a été présenté au public mulhousien en février 2006.

2) *La diffusion*

Diffusion des créations des Tréteaux :

Les deux spectacles intitulés « Chants à la mémoire » (sur les camps de concentration) et « La forêt de Musique » restent au répertoire et seront diffusés sur demande.

Programmation "Tréteaux Jeunesse"

L'offre de spectacles, proposés notamment par plusieurs compagnies belges, concerne plusieurs formes théâtrales : danse, comédie musicale, théâtre... Des activités restent proposées en amont des spectacles : jeu des questions-réponses, rencontres-échanges avec le public, ateliers théâtre-musique autour de la pièce « Chat va Jazzer », en collaboration avec l'école de musique et de danse et le conservatoire d'art dramatique de Mulhouse.

Opération "Spectacle Vivant" au titre de la politique de la ville de Mulhouse :

Suite à des difficultés avec le CCL des Côteaux de Mulhouse en 2005, l'action a difficilement redémarré. Elle a néanmoins été relancée en mars 2006 et aura lieu à Bourtzwiller (Pax ou Ecole maternelle Brossolette), avec la pièce d'une compagnie dont le choix n'avait pas été arrêté au moment du comité de suivi.

3) *La sensibilisation au spectacle vivant :*

Les actions déjà menées en 2004 et 2005 dans le cadre de la convention seront reconduites.

III – ELEMENTS FINANCIERS

Observations :

Les Tréteaux indiquent que la fréquentation s'articule de la manière suivante, s'agissant de la création/diffusion des spectacles :

- "Tréteaux Jeunesse" : **95 représentations ont permis d'accueillir 22 179 spectateurs**
- "Spectacle Vivant" : **82 représentations pour 6 942 spectateurs.**

La note finale obtenue dans le système de notation des associations (tableaux de bord Mission Contrôle de Gestion du Conseil Général) est **E**, témoignant d'une difficulté financière avérée.

Reconduction du partenariat :

Une démarche sera engagée sur la base des conclusions de l'évaluation de la convention 2004/2006, en cours de réalisation, par le Cabinet Option Culture (analyse de l'activité et des projets, analyse des partenariats, propositions d'évolution dans l'hypothèse d'une nouvelle convention).

Pandora la Compagnie Colmar

**

Comité de suivi du 20 mars 2006

Depuis sa création en 1991, l'association PANDORA LA COMPAGNIE met en œuvre des créations théâtrales basées sur l'écriture contemporaine, dans lesquelles elle intègre régulièrement d'autres formes artistiques (musique, arts plastiques, danse...). La compagnie diffuse ses spectacles le plus largement possible et y associe systématiquement des actions de formation et de sensibilisation des publics.

La compagnie est soutenue par le Conseil Général pour la création et la diffusion de ses spectacles depuis une dizaine d'années. Depuis 2001, un partenariat conventionnel triennal a été conclu entre l'association et le Département. A l'issue de la première convention, une convention nouvelle a ainsi été signée pour 2004, 2005 et 2006, sur la base du projet artistique et culturel de la compagnie, s'inscrivant dans la logique départementale d'accès à la culture pour tous.

L'engagement financier du Conseil Général s'articule de la façon suivante :

- ⌘ 23 000 € en 2004
- ⌘ 24 000 € en 2005
- ⌘ 25 000 € en 2006.

La convention prévoit la présentation d'un bilan global annuel (moral et financier) pour 2005 et des perspectives 2006, qui sont détaillés ci-dessous, suite au Comité de Suivi du 20 mars 2006.

I. BILAN DE L'ANNEE 2005 :

Les opérations réalisées en 2005, annoncées dans le projet artistique et culturel, concernent d'une part la création/diffusion des spectacles et d'autre part, les actions de formation.

A. Création et Diffusion de Spectacles :

⌘ **CREATION** : Spectacle théâtral et musical « Le Crabe » Projet réalisé en partenariat avec la ligue contre le cancer et l'association APOHR (Association de Psycho-Oncologie du Haut-Rhin) sur le thème du cancer. Un travail d'écriture, basé sur le collectage auprès de patients et de soignants, a donné lieu à l'écriture de la pièce. « Le Crabe » a été créé au théâtre de Colmar en novembre 2005 et diffusé dans la salle des fêtes de l'hôpital civil de Strasbourg.. S'agissant de la diffusion, le spectacle a été annoncé aux maires, avec le soutien de l'association APOHR et la ligue contre le Cancer

⌘ **DIFFUSION** : « Un battement d'ailes de papillon...la force faible » créé en 2004, a été diffusé aux TAPS Gare de Strasbourg du 1^{er} au 9 avril 2005

LECTURES, PETITES FORMES, ECRITURES :

- Festival de Rues de Colmar « D'ailleurs d'ici » le 1^{er} mai 2005, en partenariat avec l'association APPONA : lectures d'extraits du texte issu du travail de collectage de paroles des populations tziganes avec animation musicale par le groupe strasbourgeois ENGE
- Atelier transgénérationnel : présentation d'une première ébauche intitulée « Des rives, des âges, des rivages » le 24 mai 2005
- Participation à l'animation « Les Belles Etrangères » en collaboration avec la médiathèque en novembre 2005
- Fenêtres de l'Avent à Uffholtz : petite forme théâtrale en décembre 2005.

B. Formation :

Les actions existantes sont menées en direction de publics d'âges, de cultures et d'horizons différents, afin de permettre au plus grand nombre d'amorcer la pratique du théâtre. En parallèle aux ateliers de pratique, Pandora la Compagnie forme les participants à sa démarche artistique particulière (auteurs, thématiques, outils...).

- ♦ Atelier transgénérationnel : ouvert aux amateurs à partir de 10 ans (dans le cadre du Contrat de Ville), sans limite d'âge. Animé par des comédiens professionnels, cet atelier donne lieu à une création par an et à des représentations publiques.
- ♦ Ateliers de pratique théâtrale dans les établissements scolaires : ils sont animés à la fois par un professeur et par un professionnel de la troupe. Cette action concerne principalement les lycées (Mulhouse, Guebwiller, Sélestat, Marc Bloch Strasbourg), mais aussi le lycée du bâtiment de Cernay, l'école Jean-Jacques Waltz à Colmar... Une représentation publique clôt chaque année ces ateliers, qui sont hebdomadaires.
En périscolaire, un spectacle a été créé le 1^{er} juillet 2005 à « François Frey » à Mulhouse, avec la participation de personnes âgées de la maison de retraite du secteur.
- ♦ Interventions en milieu associatif et socio-culturel : Association Famille Monoparentale du Haut-Rhin : mise en scène d'amateurs.
- ♦ Partenariat avec les associations :
 - Projet réalisé avec les tziganes (association Appona Colmar) : écriture, collectage et interventions artistiques à partir de leurs récits de vie.
 - Atelier de création avec l'association théâtrale du Comité d'Entreprise de Peugeot-Citroën Mulhouse (à l'Espace Grün de Cernay).
- ♦ Formations
 - Formation de formateurs assurée par Dominique Guibert pour l'Agence Culturelle d'Alsace à Sélestat : stages de mise en scène les 7, 8, 28 et 29 mai 2005
 - Formation de formateurs à la Chambre d'Agriculture les 6, 7, 13 et 14 février 2005

II – PROGRAMME D' ACTIONS EN 2006 :

Conformément aux termes de la convention, la Compagnie poursuit les actions engagées tant du point de vue de la création/diffusion de ses spectacles que pour la formation.

A. Création et Diffusion de Spectacles :

↳ **CREATION** : « Pandora, le cabaret des grandes peurs ». Pour sa nouvelle création, la compagnie Pandora a choisi la forme du cabaret, associant différentes formes d'expression telles que la danse, le mime, le cirque, la chanson et le théâtre. Le thème choisi est celui de la peur, décliné sous des formes allant du tragique au burlesque. Actuellement en cours d'écriture, et mis en scène par Joanna Bassi, ce spectacle sera créé à l'espace culturel du Ried Brun de Muntzenheim le 1^{er} décembre 2006. Sa diffusion est d'ores et déjà annoncée selon le calendrier suivant :

- Théâtre Municipal de Colmar : du 6 au 9 décembre 2006
- Espace culturel Saint-Grégoire à Munster le 9 janvier 2007
- Relais culturel Wissembourg les 11 et 12 janvier 2007
- Le Cheval Blanc Schiltigheim le 19 janvier 2007
- TAPS Gare Strasbourg : du 10 au 15 avril 2007

A noter que la compagnie bénéficie d'une résidence à l'Espace Scènes d'Alsace à l'Agence Culturelle d'Alsace de Sélestat pour la préparation de cette pièce.

↳ **DIFFUSION** : Spectacle théâtral et musical "Le Crabe" le 3 avril 2006 à l'école d'infirmières de Colmar ; au CHU de Strasbourg les 9,10 et 11 mai ; à la Communauté de Communes de Ribeauvillé (espace culturel le Parc) en septembre.

Spectacle « Jazz manouche » : suite au collectage réalisé avec APPONA en 2004/2005. Spectacle-lecture des textes et concert des « Manouches gitans » et l'ensemble « Enge » au Grillen de Colmar le 27 janvier 2006

Pandora la Compagnie : suite (3)

€ **LECTURES, PETITES FORMES, ECRITURES** : « Des rives, des âges, des rivages » de l'atelier transgénérationnel, le 10 juin 2006 à la Petite Vigne à Bennwihr. Diffusion prévue de petites formes dans des maisons de retraite, des associations...

Pandora participera également aux actions suivantes : « Les Belles Etrangères », les Fenêtres de Noël de Uffholtz, Journée du Patrimoine...

B. Formation :

Les actions réalisées au titre de la formation, détaillées dans le volet « Formation » du bilan pour 2005, seront toutes reconduites.

III - ELEMENTS FINANCIERS :

2005	2006
Bilan	Budget prévisionnel
126 546 €	188 680 €

Participation du Conseil Général	
Allouée en 2005	Sollicitée pour 2006
24 000 €	25 000 €

Participation des autres partenaires			
Allouée en 2005		Sollicitée pour 2006	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Ville de Colmar	22 640 €	Ville de Colmar	26 000 €
Prime Ville de Colmar	128 €	Contrat de Ville	7 000 €
Région	18 251 €	Région	13 000 €
DRAC	3 500 €	DRAC	28 000 €
CNASEA	8 451 €	CNASEA	9 140 €
Préfecture Haut-Rhin	3 000 €	Région (Emploi Jeune Consolidé)	6 000 €
Total	55 970 €	Total	89 140 €
Total des participations	79 970 €	Total des participations	114 140 €

Observations :

Le taux de réalisation du budget 2005 est de 75,2 %, la part de subventions publiques représente 63 %.
Ce bilan laisse apparaître un bénéfice de 7 485 €, réinvesti dans le budget de l'association pour les prochaines créations.
Le montant minoré du soutien de la DRAC en 2005 est dû au fait qu'elle ne soutient qu'une création tous les deux ans.

Le budget pour 2006 est en augmentation de 12,34 % en raison du nombre d'intervenants dans la nouvelle création.

La note finale obtenue dans le système de notation des associations (tableaux de bord Mission Contrôle de Gestion du Conseil Général) est **D**, témoignant de l'apparition d'une difficulté.

Reconduction du partenariat :

Une démarche pour la reconduction du partenariat sera engagée sur la base des conclusions de l'évaluation de la convention 2004/2006, en cours de réalisation par le Cabinet Option Culture (analyse de l'activité et des projets, analyse des partenariats, propositions d'évolution dans l'hypothèse d'une nouvelle convention).

**Centre de Rencontre, d'Echange et d'Animation à Kingersheim
(CREA)**

**

Comité de suivi du 15 mars 2006

Le CREA, créé en 1992, mène une action de proximité dans le domaine culturel, essentiellement en direction des enfants et des adolescents, mais aussi des adultes et des familles, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à différentes formes artistiques, particulièrement dans le domaine de la culture contemporaine.

Des activités et manifestations sont proposées à ce titre, qui associent des actions pédagogiques de qualité tout en favorisant le développement d'actions intergénérationnelles et interculturelles, auxquelles le Département a apporté son soutien au titre de l'aide aux projets relevant de l'animation culturelle (Festival MOMIX, ILLIKO, SURF ATTACK...).

En 2004, afin d'améliorer la lisibilité du soutien départemental au CREA, une convention triennale de partenariat a été mise en place sur la base d'un projet artistique et culturel s'inscrivant autour des deux axes majeurs de la politique départementale, que sont la sensibilisation des publics et l'aménagement culturel du territoire. L'engagement financier qui en découle s'articule comme suit :

- ↳ 22 000 € en 2004
- ↳ 23 000 € en 2005
- ↳ 25 000 € en 2006.

La convention prévoit la présentation d'un bilan global annuel (moral et financier) qui est détaillé ci-dessous et qui fait suite au Comité de Suivi du 15 mars 2006.

I – BILAN DE L'ANNEE 2005

Les actions intégrées dans le projet artistique et culturel élaboré par le CREA dans le cadre de la convention et réalisées en 2005, qui relèvent à la fois de la sensibilisation et de l'éducation des publics et de l'aménagement du territoire, sont les suivantes :

1. Festival de Théâtre Jeune Public MOMIX du 28 janvier au 6 février 2005

L'édition 2005 a permis à 19 classes du département de travailler en ateliers d'arts plastiques sur le thème de la projection dans leur avenir d'adultes. "Quand je serai grand", exposition des œuvres réalisées par 513 élèves de maternelle et du primaire, a été présentée au public du CREA du 20 janvier au 19 février 2005.

Des ateliers créatifs (en lien avec les spectacles proposés durant une journée choisie dans la programmation du festival) ont été proposés par niveau à des jeunes âgés de 4 à 12 ans : marionnettes, arts plastiques... Une exposition "Petites musiques de bruits" (découverte d'un instrumentarium) a également été proposée du 28 janvier au 6 février 2005, qui a permis d'accueillir entre 2 000 et 2 500 spectateurs "tout public" et 110 scolaires issus de 4 classes.

CREA (2) :

Des expositions à la médiathèque, axées sur l'illustration, ont attiré 500 élèves issus de 19 classes.

Une nouvelle action, intitulée "Momix de proximité", a permis à 10 familles (17 parents et 25 enfants), d'accéder à la manifestation (représentations, rencontres avec les artistes, l'équipe technique...). Il s'agit d'une démarche de sensibilisation, assortie d'un accompagnement financier et logistique, menée en collaboration avec les services sociaux de Kingersheim et les animédiateurs de Jokari.

S'agissant de la programmation, 145 représentations des spectacles présentés par 34 compagnies, ont permis d'accueillir 14 353 spectateurs à Kingersheim, en séances décentralisées et en tournée (Doubs et Haut-Rhin). Plus de 5 000 scolaires faisaient partie de ce public, dont la moitié issue du secteur géographique de la CAMSA.

Le bilan de l'édition 2006, qui nous a déjà été transmis, vous sera présenté en détail au moment de l'examen de la demande de subvention pour 2007 et dans la perspective d'une nouvelle convention de partenariat. On peut cependant relever que le succès du festival MOMIX, exponentiel depuis sa création, se confirme puisque plus de 13 500 spectateurs ont assisté aux représentations. MOMIX, classé "Evénement TELERAMA" depuis 2005, fait désormais partie des 4 festivals de théâtre Jeune Public reconnus en France.

2. Festival ILLIKO du 20 au 28 mai 2005

La 5^{ème} édition du festival, dédié aux illustrateurs et dessinateurs contemporains, favorisait les rencontres entre les auteurs et le public afin de valoriser l'aspect créatif du "9^{ème} art". La manifestation a proposé dans ce cadre de nombreuses rencontres, expositions et animations à l'espace TIVAL, au CREA et à la médiathèque jeunesse de Kingersheim :

- ✧ Concours d'illustration "Comment mettre la cerise sur le gâteau ?" : 200 participants. Les meilleures œuvres ont été exposées au CREA ;
- ✧ Week-end "vernissage" à la médiathèque en présence d'illustrateurs (rencontres-dédicaces) ;
- ✧ Expositions : "Intervalles Shenzen-Pyong Yang" (originaux et installation multimédia produite par le CREA. Elle a pu être vendue pour d'autres festivals, ce qui témoigne de son intérêt et de sa qualité) ; exposition-rétrospective des œuvres de Dupuy et de Berbérian "Monsieur Jean" et "Henriette") ; les aventures de Mouk et Cie ; carte blanche (exposition d'originaux et installations de Simon Hureau et Sylvain Moizie) ; exposition "Carnets de voyage au Cambodge".
- ✧ Concerts le samedi soir à Tival ;
- ✧ A la Passerelle de Rixheim : expositions, animations, diffusion de films, apéro-rencontre avec un auteur...

S'agissant de la fréquentation, elle se décline comme suit :

- 1 200 visiteurs, hors week-end "vernissage"
- 1 000 visiteurs pour le week-end "vernissage"
- Concert : 150 entrées
- Projection cinéma Rixheim : 200 entrées

3. Collectif Caméléon

Soutien logistique et technique du CREA pour la réalisation de deux festivals "ROOTS" et "CAMELEON".

Le soutien du CREA concerne l'aide au montage des projets du collectif, l'étude de faisabilité.

Le collectif bénéficie également de conseils artistiques et de la réalisation de tous ses supports de communication (+ prise en charge coûts d'impression). Le CREA met en place la billetterie liée aux manifestations organisées par CAMELEON, apporte son aide logistique durant celles-ci et prend à sa charge le coût du personnel technique.

CREA (3) :

En 2005, la 5^{ème} édition du Festival CAMELEON, consacré aux musiques actuelles (chanson, reggae, ska, rock, métal et fusion) a proposé durant 2 jours en avril une programmation de groupes régionaux et français de qualité à quelques 1 100 spectateurs.

Le festival ROOTS, entièrement tourné vers les musiques jamaïcaines, a accueilli 900 spectateurs lors de concerts de reggae, ska, rocksteady et dub durant 2 jours en octobre.

II – PROGRAMME D' ACTIONS EN 2006

Le CREA entend poursuivre et intensifier les actions de sensibilisation en direction du jeune public qui favorisent l'implication des parents et des éducateurs. Il confirme également la démarche initiée dès 2004, visant à mettre en œuvre une politique spécifique aux adolescents.

1. Sensibilisation et Education des Publics

Une politique tarifaire favorable reste privilégiée afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités culturelles et aux spectacles.

- Diffusion Jeune Public : le Festival MOMIX, qui a eu lieu du 27 janvier au 5 février 2006, et la programmation habituelle du CREA concernent toutes les tranches d'âge depuis la petite enfance jusqu'aux publics adulte et familial. Le CREA souhaite favoriser l'éducation à la dimension esthétique, l'éveil au sens artistique et le développement du sens critique.
- Diffusion pour adolescents : actions spécifiques sur l'apprentissage du théâtre en parallèle aux représentations.
- Education artistique pour enfants et adolescents : mise en œuvre d'ateliers de pratiques artistiques autour d'un artiste. En 2006, l'intervenante diplômée d'Etat en théâtre Anne-Laure Mossière (Cie Dorliss) poursuivra son travail en atelier de pratique, à Kingersheim mais aussi dans les lieux partenaires de Momix, et particulièrement dans le secteur de la Communauté de Communes Essor du Rhin.
- Une résidence d'écriture d'un auteur québécois a déjà eu lieu entre septembre 2005 et février 2006, dans le cadre d'un projet élaboré en collaboration avec l'Agence Culturelle d'Alsace.
- Festival SURF ATTACK : l'organisation du festival de « glisse et culture urbaines » SURF ATTACK est en revanche compromise cette année. En effet, l'ampleur prise par cette manifestation induit des problèmes de sécurité accrus, en raison notamment des caractéristiques du site sur lequel elle se déroule.

2. Territorialisation et partenariat

Le CREA poursuit le partenariat initié avec différentes structures afin de contribuer à faire de la culture un véritable outil éducatif. A ce titre, il met ses différentes actions en synergie, sur un territoire de plus en plus développé.

- Festival MOMIX : concerne un territoire géographique d'envergure, qu'il s'agisse de décentralisation de spectacles ou de tournées, et notamment : CAMSA, Communauté de Communes de l'Essor du Rhin, Communauté de Communes d'Ilfurth, Passerelle Rixheim, Espace Grün Cernay...
- Partenariat avec l'Agence Culturelle d'Alsace : convention pour la décentralisation des spectacles, mise en place du jury MOMIX, programmation de spectacles dans la tournée des Régionales.
- Partenariat avec la Filature : accueil d'un spectacle de MOMIX et accueil par le CREA de spectacles de la Filature (Eurozone, semaine de la chanson).
- Jazz à Mulhouse : accueil d'un concert à la salle Tival.

D'autres partenariats sont poursuivis : option "Arts/Jeunesse" et "Administration des entreprises culturelles" de l'UHA (sensibilisation au théâtre des étudiants) ; médiathèques ; bibliothèques ; associations et lieux de diffusion haut-rhinois et hors département (Dijon, Bethoncourt).

CREA (4) :

III - ELEMENTS FINANCIERS

2005	2006
Compte de résultats	Budget prévisionnel
€	1 214 600 €

Participation du Conseil Général	
Allouée en 2005	Sollicitée pour 2006
23 000 €	25 000 €

Participation des autres partenaires			
Allouée en 2005		Sollicitée pour 2006	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
✓ Ville de Kingersheim		✓ Ville de Kingersheim	720 900 €
✓ Caisse Allocation Familiale		✓ Caisse Allocation Familiale	13 000 €
✓ Jeunesse/Sports		✓ Jeunesse/Sports	7 500 €
✓ DRAC		✓ DRAC	60 000 €
✓ Région		✓ Région	17 000 €
✓ CNASEA		✓ CNASEA	31 509 €
Total		Total	849 909 €
Total des participations		Total des participations	874 909 €

Observations :

Le réseau avec les établissements scolaires, mis en place notamment dans le cadre du festival MOMIX, couvre l'ensemble du Haut-Rhin.

Le taux de réalisation du budget 2005 atteint % (p.m. : budget de 1 283 692 €).

La billetterie, les produits divers et les produits d'activités représentent environ 19,6 % des recettes du CREA.

Le budget prévisionnel pour 2006 est en diminution de 5,38 % par rapport au budget 2005.

La note finale obtenue dans le système de notation des associations (tableaux de bord Mission Contrôle de Gestion du Conseil Général) est A, témoignant d'une très bonne situation financière au regard des ratios notés.

Reconduction du partenariat :

Une démarche sera engagée sur la base des conclusions de l'évaluation de la convention 2004/2006, en cours de réalisation par le Cabinet Option Culture (analyse de l'activité et des projets, analyse des partenariats, propositions d'évolution dans l'hypothèse d'une nouvelle convention).

A noter que la DRAC Alsace envisage un partenariat conventionnel avec le CREA qui bénéficiera prochainement du label "Scène conventionnée Jeune Public".

Relais Culturel La Passerelle Rixheim

**

Comité de suivi du 11 avril 2006

"La Passerelle" est une association chargée de la gestion d'un équipement à double vocation, centre social et relais culturel.

Au titre de son action culturelle, l'association a notamment pour mission le développement du relais culturel dans une optique de développement social. Dans cette perspective, elle développe une politique de diffusion et de sensibilisation culturelle dont l'une des motivations est de fidéliser et élargir le public sur la base d'un projet culturel global de qualité. Cette activité inscrit la Passerelle comme outil culturel de proximité dont le rayonnement est intercommunal et touche plusieurs bassins de vie de l'agglomération mulhousienne.

En 2004, le **Département du Haut -Rhin et la Passerelle ont signé une convention triennale de partenariat**, dans le cadre de laquelle le Département s'est engagé à soutenir le projet artistique et culturel du lieu de diffusion, cohérent avec la politique culturelle départementale qui vise notamment, pour les lieux de diffusion, à la mise en œuvre de partenariats autour d'objectifs d'animation territoriale, de sensibilisation des publics et d'accueil d'artistes en résidence.

La convention, prévue pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2004, précise l'engagement financier du Conseil Général comme suit : en 2004 : 17 000 €, en 2005 : 18 000 € et en 2006 : 19 000 €.

A l'instar des autres conventions de partenariat, **un Comité de suivi**, chargé de l'exécution de la convention a permis à l'association et au Département, au cours d'une rencontre le **11 avril 2006**, de faire le point sur l'évolution du projet culturel : dans ce cadre La Passerelle a présenté un bilan d'activité 2005 et ses perspectives pour 2006.

A) LE BILAN 2005

Le projet culturel s'articule autour d'actions mises en œuvre à destination d'un public devenu fidèle et désormais élargi. Il est axé autour :

Du CINEMA avec une programmation cinématographique tout public, jeune public et des rendez-vous ponctuels : Jeudis du 7^{ème} art, «Ciné-Goûters », «Cinoch'Matin », festival « Cinoch' »

Contrairement à l'année 2004, le bilan fait état d'une année difficile en terme de fréquentation : avec une chute de 14 % enregistrée au niveau national, la Passerelle a cependant maintenu le cap, puisqu'elle accuse une baisse de seulement 3,5 % environ. Plusieurs raisons expliquent ce taux " favorable" par rapport au contexte national :

- Le développement conséquent des dispositifs scolaires comme " Collège au Cinéma" ou "Ecole au Cinéma" qui drainent environ 1000 élèves par trimestre
- La fréquentation toujours en hausse, grâce à la diffusion de films "Art et Essai" porteurs, programmés en doublon des films grand public et les séances du jeudi du 7ème art qui ont trouvé un public cinéphile, et fidèle.
- Un dernier trimestre plus riche en films "porteurs"

Les labels "Art et Essai" et "Jeune public" ont été reconduits par le Centre National de la Cinématographie (CNC) et le Ministère de la Culture.

Bilan chiffré :

18 542 spectateurs pour 171 films soit 24 spectateurs en moyenne par film. Le festival Cinoch, temps fort de l'animation culturelle cinématographique de la Passerelle, a réuni à lui seul, 1 574 spectateurs.

→ **Du Spectacle vivant/ Diffusion**

Les saisons culturelles sont construites autour d'une sélection de spectacles (les Régionales), avec une attention particulière portée sur l'accueil du public et la possibilité de rencontres et d'échanges avec les artistes à l'issue des représentations.

La Passerelle a réussi à fidéliser le jeune public : 4 rendez-vous sont proposés :

- Le mercredi : 9 spectacles, 1773 spectateurs (sensibilisation du jeune public à différents genres théâtraux),
- Le mardi, à destination des parents et des enfants sur la thématique du clown en 2005 : 10 spectacles, 1962 spectateurs,
- Le spectacle pour le très jeune public à partir de 18 mois : 5 spectacles, 919 spectateurs, en hausse (863 en 2004)
- Le vendredi : en direction du public adulte, avec des créations qui revisitent le répertoire classique : 6 spectacles, 770 spectateurs.

→ **Des actions d'éducation et de sensibilisation culturelle et artistique**

De nombreuses actions périphériques d'éducation et de sensibilisation ont été mises en œuvre autour du cinéma ou du spectacle vivant, dans le cadre des résidences d'artistes, de manifestations ponctuelles et de partenariats :

Résidence :

La Compagnie Flex (clown) accueillie en 2004, en partenariat avec les Migrateurs, (Réseau des Arts du Cirque) a poursuivi son action en 2005 pour finaliser une création (Cruelles Confidences du Clown) présentée en ouverture de saison.

Trois rendez-vous ont ponctué cette présence artistique à la Passerelle : à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, de la fête de la musique, et en septembre 2005, pour la dernière étape de la création.

Formations et stage :

Le personnel de la Passerelle a bénéficié en 2005 d'une formation spécifique par la conteuse de la Compagnie Café Crème autour du conte :

- Stage "raconter au tout petit"
- Stage d'initiation au conte.

Manifestation :

Livres Passion, pour sa 14^{ème} édition, a retenu la thématique du Désert et a donné l'occasion au public (4 000 visiteurs) de découvrir les expositions de photos "Sahara et Australie", une création d'artiste, des animations à la bibliothèque, un spectacle de conte intitulé " le Voyageur des sables". Cette manifestation a également permis le développement de partenariats avec des associations locales (School Dance) et d'associer des bénévoles.

Par ailleurs, la Passerelle **soutient la création à travers des conventions de co-production avec des compagnies** : en 2005, la compagnie Flex pour Cruelles confidences d'un clown Ordinaire, la compagnie la Loupiote pour Calligraffiti, théâtre d'ombres musical et enfin la compagnie Flash marionnettes, pour Pinocchio ont fait l'objet d'aides dans ce cadre,

Enfin, le réseau initié par la Passerelle avec 4 autres structures de diffusion du Haut Rhin (le Relais Culturel à Thann, l'Espace Grün à Cernay, le CREA à Kingersheim et le Triangle à Huningue) se poursuit et a mis en place un premier projet : les coups de cœur des programmations de chacun des partenaires ont été inclus dans leurs plaquettes respectives.

B) PERSPECTIVES 2006 :

L'activité de la Passerelle est construite sur une trame identique à celle de l'année précédente. Le programme 2005/ 2006 fait l'objet d'une édition sous la forme agenda.

S'agissant des actions intéressant plus particulièrement le Conseil Général, La Passerelle entend poursuivre et développer des projets de sensibilisation en direction des publics et conforter son identité sur l'agglomération de Rixheim. Dans cette perspective, les activités, désormais bien identifiées et attendues du public seront reconduites :

L'Education à l'image :

Festival "Cinoch", les Jeudis du 7^{ème} art, « Ciné-goûters », « Cinoch'matin.

Le soutien à la création et le développement des publics :

Il s'effectuera notamment à travers :

- un compagnonnage avec des compagnies dont le "Fil Rouge Théâtre", avec le projet de création "Des Jours Fraîches comme des Coquelicots", une création avec la compagnie "Flash Marionnettes", autour d'un spectacle intitulé "les Enchaînés" qui interroge les rapports entretenus entre le public et la télévision,
- les Résidences d'artistes avec la poursuite de la résidence de la compagnie Flex,
- "Livres passion", manifestation à l'entrée libre, sur la thématique du Petit Chaperon Rouge.

2006 sera également l'occasion de rencontres croisées entre différentes disciplines artistiques, Hip Hop et art plastiques.

Des formations ciblées sur les pratiques culturelles et artistiques seront proposées aux animateurs.

Enfin le réseau "Résonances" poursuivra l'objectif de développer des projets communs en complément de l'action de communication " coups de cœurs partagés", figurant sur les plaquettes des 4 structures membres (Passerelle, CREA, Relais Culturel de Thann, Triangle à Huningue).

C) POINTS DIVERS :

La convention de partenariat entre le Département et La Passerelle fait actuellement l'objet d'une évaluation L'analyse porte sur :

- **l'activité et les projets** sur la période de la convention, conformément au projet artistique et culturel mis en œuvre par la structure
- **le partenariat** au regard des objectifs de la convention et de la politique culturelle
- **des propositions** dans la perspective éventuelle d'une reconduction de la convention

D) ELEMENTS FINANCIERS :

Bilan financier 2005 et budget prévisionnel 2006 :

2005	2006
Bilan financier	Budget prévisionnel
Compte de résultat global : 3 454 205 .45 €	443 886 €
Compte de résultat secteur culturel : 482 009 € Déficit 12 568 €	

Observations :

La Passerelle est un équipement qui fonctionne bien grâce à l'engagement d'une équipe motivée autour d'un projet artistique et culturel très structuré, de qualité, dont le rayonnement s'étend au-delà de la ville de Rixheim, sur l'espace de la Communauté de Communes de l'Ile Napoléon. A ce titre et compte tenu du désengagement de l'Etat, qui ne finance plus l'action culturelle développée dans le cadre du contrat temps libre avec la ville de Rixheim depuis 2005, les actions 2006 seront proposées dans un cadre budgétaire contraint.

La direction de La Passerelle souhaiterait qu'une participation de l'intercommunalité puisse consolider le projet culturel et plus globalement l'activité de la structure. Cette participation pourrait amener la DRAC à proposer une convention de développement culturel sur l'aspect spécifique de développement des publics, à la Passerelle.

Reconduction du partenariat en 2007

Une démarche sera engagée entre le Département et La Passerelle en vue de la reconduction du partenariat, sur la base des conclusions de l'évaluation en cours.

La Passerelle envisagerait notamment d'axer le futur projet culturel sur le cinéma de proximité, dans la perspective de développer l'éducation à l'image ainsi que sur la sensibilisation des publics à la culture, avec comme supports, la lecture, le spectacle vivant et les arts plastiques.

La Coupole Saint-Louis

**

Comité de suivi du 10 mai 2006

Le théâtre la Coupole mène une action diversifiée dans le cadre de l'animation culturelle généraliste, sur la base d'une programmation de spectacles, en particulier de théâtre et d'accueil d'artistes en résidence.

A travers cette activité, cet équipement culturel a trouvé sa place au sein du paysage culturel du sud Haut-Rhin en rayonnant sur un bassin de vie de 60 000 habitants, au cœur du Pays de Saint-Louis et de l'agglomération Tri nationale de Bâle (ATB).

Une convention de partenariat a été signée entre le Département, la Ville de Saint-Louis et la SEML "La Coupole" pour soutenir l'activité du Théâtre sur la base de son projet artistique et culturel élaboré pour les années 2004, 2005, 2006.

Dans ce cadre, autour d'une programmation qui concerne trois secteurs majeurs d'activités : le théâtre, la musique et la danse, la Coupole met en œuvre des actions culturelles dans l'objectif constant d'élargir les publics, (notamment le jeune public), d'ancrer le théâtre sur le territoire et de s'ouvrir vers l'extérieur.

La convention précise l'engagement financier du Conseil Général comme suit : en 2004 : 24 500 €, en 2005 : 26 000 € et en 2006 : 27 500 €.

A l'instar des autres conventions de partenariat, un Comité de suivi, chargé de veiller à l'exécution de la convention a permis à la Ville et au Département, au cours d'une rencontre le 10 mai 2006, de faire le point sur l'évolution du projet culturel : dans ce cadre le Théâtre la Coupole a présenté un bilan d'activité 2005 et ses perspectives pour 2006.

A) BILAN 2005

Au vu du bilan positif de l'année 2004, les objectifs fixés pour 2005 concernaient principalement :

- Le maintien d'une programmation culturelle et artistique de qualité vers l'ensemble des publics à laquelle était associé un programme dynamique d'actions culturelles
- La mise en place d'un projet transfrontalier dans l'optique d'un développement des échanges de part et d'autre des frontières de la Suisse et de l'Allemagne
- L'élargissement du réseau à travers des collaborations en région et hors région Alsace
- Le soutien aux pratiques amateurs (accueils et conseils aux compagnies sur les volets artistiques et techniques)

Le taux de fréquentation de la structure se situe autour de 70 % toutes activités confondues.

1° Publics

Dans la continuité de l'année 2004, des actions culturelles accompagnant la politique de diffusion de spectacles ont été menées en particulier dans le cadre de la résidence de la compagnie du Théâtre du Jarnisy.

Tout public :

Spectacles

les croquis théâtre, organisés en un cycle de cinq spectacles de petites formes, créées au Théâtre la Coupole et jouées ensuite dans d'autres lieux en Lorraine, **ont rassemblé 45 personnes** en moyenne sur l'année.

Atelier stage de formation théâtrale

cinq sessions de deux jours et demi, construites autour d'un travail de formation technique lié à des jeux de création sous la forme de courte réalisation, **ont intéressé 17 personnes.**

Des conférences, des répétitions publiques, des rencontres après spectacles et des visites guidées du théâtre ont été proposées.

Jeune Public :

La politique de sensibilisation des publics représente un axe fort de développement du projet culturel et artistique de la Coupole. En complément de l'offre culturelle proposée aux établissements scolaires de l'agglomération de Saint-Louis, des actions culturelles sont organisées en partenariat avec les écoles :

- Interventions préparatoires aux spectacles en direction d'une école de Ferrette, des collèges Schickele et Hégenheim (11 classes) et du lycée Mermoz (1 classe de 1^{ère})
- Rencontres après spectacles permettant un travail complet autour d'un spectacle (8 écoles - Waltenheim, Stetten, Hégenheim, Ferrette, Fislis, Muespach, Geispitzen, Koetzingue, 2 collèges Schickele et Forlen et le CFA Roosevelt de Mulhouse)
- Les visites du théâtre en direction des centres aérés de Saint-Louis, des collégiens de Saint-Louis, dans le cadre d'Itinéraires De Découvertes IDD (module Architecture) et du CFA Roosevelt de Mulhouse
- Mise à disposition des locaux et assistance technique pour une représentation par les élèves de l'option théâtre du lycée Jean Mermoz de Saint-Louis.

2° Diffusion

Tout Public

- 37 Spectacles représentés,
- moyenne de fréquentation de 70 %
- 11 186 billets vendus
- 1 336 abonnés : stabilité de l'effectif par rapport à 2004, avec une légère augmentation de la moyenne des spectacles choisis dans les abonnements

Jeune Public

- 18 représentations
- 3 700 élèves (écoles de Saint-Louis de l'agglomération et hors agglomération, collèges et lycées Saint-Louis, Altkirch et Sainte-Marie-aux-Mines)

Centres aérés

Deux spectacles ont été proposés aux centres aérés de la ville de Saint -Louis

3° Résidences

La politique d'accueil de compagnies en résidence, s'est poursuivie avec la présence de :

- **la compagnie Lorraine du Jarnisy** (originaire de Jarny Meurthe-et-Moselle) avec la création d'un spectacle itinérant en ville, à la campagne, en Allemagne, en France et en Suisse, " l'encyclopédie de l'intime). Cette compagnie intervient également en milieu scolaire dans les collèges pour des interventions et des représentations délocalisées dans les établissements : en 2005, le projet Desnos a débouché sur des représentations dans les collèges et lycées
- **trois compagnies axées sur les disciplines du théâtre et du cirque** accueillies pour des durées courtes : Moglic Von Verx, Trespass et Armance Brown et Bruno Krief.

4° Ancrage territorial et actions transfrontalières

Le nombre d'abonnés est un des indicateurs permettant de mesurer l'ancrage d'un équipement culturel sur son territoire : son maintien à hauteur de 1 336, dans un contexte économique peu favorable est un indicateur positif de l'ancrage du théâtre sur la région des Trois Frontières.

Le réseau des écoles élémentaires et des collèges s'est fortement élargi en direction du Sundgau (Ferrette, Dannemarie, Altkirch, Ilfurth, Seppois-le-Bas.....)

Théâtre la Coupole (3)

La permanence artistique des compagnies en résidence, point phare du projet culturel de la Coupole, a permis de conforter l'ancrage de l'équipement culturel sur le territoire.

Par ailleurs, pour la première fois, le théâtre la Coupole a participé à un festival de spectacles autour de la marionnette en collaboration avec les villes de Riehen et de Bâle : quatre représentations ont eu lieu et un spectacle à destination des classes bilingues de la ville s'est joué en allemand et en français.

Cette première expérience de collaboration transfrontalière a permis des échanges au niveau artistique et l'amorce d'échanges de publics.

B. PROGRAMME D'ACTIVITES 2005/2006

La Coupole poursuivra la mise en œuvre de son projet culturel, sur une trame identique à celle de l'année passée avec :

- ✓ La poursuite de la résidence de la compagnie du théâtre du Jarnisy avec les actions culturelles liées à l'accueil de la Compagnie (croquis théâtre, interventions, ateliers, stages ...et une création : "Juste la Fin du Monde" de Jean-Luc Lagarce) ;
- ✓ Le développement de la collaboration au sein du réseau des Migrateurs dans le cadre d'un partenariat avec cette association dont l'objectif est de développer un réseau des Arts du Cirque en région Alsace ;
- ✓ Le développement des propositions culturelles en milieu scolaire (intervention de professionnels) et programmation de petits spectacles, en particulier en direction des collèves ;
- ✓ L'élargissement du public par l'augmentation de l'offre de spectacles, pour répondre à la demande accrue des collèves et des lycées. Le réseau des Ecoles de la Région de Ferrette fera l'objet d'un partenariat soutenu sur la thématique du cirque ;
- ✓ La préparation du festival international de la marionnette franco-suisse dont l'édition 2007 pourrait associer à la Coupole, le Triangle d'Huningue et le Centre Culturel de Village Neuf.

C) POINTS DIVERS :

La convention de partenariat entre le Département et la ville de Saint -Louis fait actuellement l'objet d'une évaluation. L'analyse porte sur :

- **l'activité et les projets** sur la période de la convention, conformément au projet artistique et culturel mis en œuvre par la structure.
- **le partenariat** au regard des objectifs de la convention et de la politique départementale pour l'action culturelle
- **des propositions** dans la perspective éventuelle d'une reconduction de la convention

D) ELEMENTS FINANCIERS :

Bilan financier 2005 et budget prévisionnel 2006 :

2005	2006
Bilan financier 2005	Budget prévisionnel
Prévisionnel : 1 331 500 € HT Réalisé : transmission en cours	Compte d'exploitation prévisionnel de Régie intéressée : 1 322 950 € HT Recette directes dont billetterie : 280 500 €

Théâtre la Coupole (4)

Observations :

Le bilan d'activité de la saison 2004/2005 s'inscrit dans la logique du projet culturel, sur la base duquel le partenariat a été négocié avec le Conseil Général. Le Théâtre la Coupole a poursuivi ses actions culturelles autour d'une programmation de qualité afin d'étendre son territoire d'influence et ainsi d'élargir son public.

La politique d'accueil de compagnies en résidence et la dynamique d'une offre de spectacles destinée au jeune public contribuent à inscrire de manière durable l'équipement culturel sur le territoire.

La compagnie du Jarnisy, en privilégiant l'écriture théâtrale contemporaine et en proposant des formes singulières de spectacles (spectacles-voyages ou itinérants) diffusés dans des lieux inattendus, donne une tonalité originale au projet culturel, qu'il convient de souligner. Sa présence au théâtre, programmée sur trois années contribue à fidéliser le public au théâtre.

La gestion de l'équipement sous forme de contrat de régie intéressée garantit une gestion équilibrée de l'équipement :

La collectivité garde la maîtrise et les risques d'exploitation et perçoit la totalité des sommes versées par les usagers, par l'intermédiaire de la SEML qui gère et exploite la Coupole au nom et pour le compte de la Ville. Le régisseur ne prend pas le risque des déficits d'exploitation, mais est intéressé aux bénéfices, selon une formule tenant compte du chiffre d'affaire et des résultats du service.

Reconduction du partenariat en 2007.

Une démarche sera engagée avec la Ville de Saint-Louis dans l'hypothèse de la reconduction du partenariat, sur la base des conclusions de l'évaluation en cours par le Cabinet Option Culture.

Annexe 3
au rapport

Partenariat avec la ville de
HUNINGUE pour soutenir le projet
artistique et culturel du Triangle de
2006 à 2008

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT
de 2006/2007/2008
entre

LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN et LA VILLE DE HUNINGUE
portant sur le développement du secteur culturel du

TRIANGLE

- Vu les orientations du Conseil Général du Haut-Rhin pour la culture adoptées par délibération du 5 décembre 2002 ainsi que celles du 20 octobre 2005 et du 9 Décembre 2005 pour accompagner les musiques actuelles,
- Vu le projet artistique et culturel du Triangle validé par délibération de la ville de Huningue en date du 11 mai 2006,
- Vu le règlement financier du Département du Haut-Rhin,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre, d'une part :

- le Département du Haut-Rhin ci-après désigné « le Département », représenté par le Président du Conseil Général, M. Charles BUTTNER, habilité par délibération du

Et d'autre part :

- La Ville de Huningue, ci-après désignée « La Ville », représentée par son Maire, M. René MOEBEL, habilité par délibération du 11 mai 2006.

PREAMBULE

« Le Triangle » est un équipement à vocation multiple dont la gestion, en régie municipale directe, relève de la ville de Huningue.

Au titre de son action culturelle, le Triangle a engagé un processus de développement visant à faire de l'équipement, un pôle structurant de diffusion et de pratique, au rayonnement local, départemental, régional et transfrontalier.

Dans ce cadre et tout en affichant une sensibilité particulière aux musiques actuelles, son activité s'articule autour de 3 volets :

- ↳ la formation artistique qui s'appuie sur l'Académie des Arts où sont dispensés des cours de musique, danse et théâtre ;
- ↳ le soutien aux pratiques artistiques en faveur du spectacle vivant avec des résidences d'artistes ;
- ↳ la diffusion de spectacles et expositions, à travers une programmation (saison).

Dans ce contexte, le Triangle a élaboré un projet artistique et culturel qui, autour d'une programmation éclectique, s'attache à la sensibilisation d'un large public, à soutenir la création à travers les résidences d'artistes, à développer des partenariats avec les acteurs culturels et à contribuer à la mise en place d'un réseau des acteurs des musiques actuelles.

Cette dynamique s'inscrit dans le projet culturel du Département du Haut Rhin et notamment dans sa politique en faveur des musiques actuelles, à travers laquelle les lieux de diffusion qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre territorial de l'offre culturelle et développant des actions de sensibilisation en direction de publics diversifiés peuvent faire l'objet de partenariats.

Au regard de cette démarche, le Département s'engage à soutenir le projet artistique et culturel du Triangle de 2006 à 2008 dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Huningue, objet de la présente convention.

Article 1. – OBJET :

La présente convention a pour objet d'approuver :

- le projet culturel du Triangle à réaliser sur la période 2006 à 2008 (*annexe 1*)
- les modalités et les conditions des aides du Département, pour sa mise en œuvre (*annexe 2*)
- les modalités de suivi et d'évaluation de la convention (*annexe 3*)

Article 2. – DUREE :

La présente convention est conclue pour une durée de trois années à compter du 1^{er} janvier 2006 jusqu'au 31 décembre 2008 et abroge toute convention en cours ayant le même objet entre la Ville de Huningue et le Département.

Article 3. –ORIENTATIONS DU DEPARTEMENT ET PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

3-1 Orientations du Département :

L'action culturelle départementale est fondée sur une double logique consistant à privilégier l'aménagement culturel du territoire et la sensibilisation des publics, dans l'objectif de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.

Ces deux axes - action territoriale et développement des publics- peuvent être déclinés sur la base des orientations suivantes :

- inscrire l'activité du Triangle sur un territoire élargi en partenariat avec les opérateurs culturels (associations, collectivités, artistes, institutions) ;
- initier des actions de développement culturel auprès des publics et plus particulièrement de ceux relevant des compétences du Département (collégiens, personnes âgées...) ;
- rechercher l'élargissement des publics en favorisant l'accessibilité à la culture par la mise en place d'actions de sensibilisation, ateliers de pratiques, conférences...

Par ailleurs, le Département a décidé d'inscrire dans son projet culturel, la dynamisation des musiques actuelles et a validé le 20 octobre 2005 une politique volontariste dans ce domaine, notamment à travers des partenariats avec les lieux de diffusion, ces structures jouant un rôle essentiel dans l'équilibre territorial de l'offre culturelle, en direction d'un large public et plus particulièrement du jeune public.

Dans ce cadre, les actions initiées par le Triangle s'inscriront dans cette logique et poursuivront l'objectif de :

- contribuer à la construction d'un réseau des acteurs impliqués dans ce domaine ;
- devenir un lieu identifié en tant que relais territorial pour les acteurs et les publics des musiques actuelles ;
- dynamiser le milieu à travers diverses actions ciblées dans ce domaine et mises en œuvre dans le cadre du projet artistique et culturel.

3-2 Le projet artistique et culturel :

Le projet artistique et culturel du Triangle (*annexe 1*) répond à ces objectifs et s'inscrit dans les orientations du Département.

Dans ce cadre, le Triangle prend l'initiative de projets clairement identifiés, les actions mises en œuvre devant notamment contribuer à :

1) La formation, la sensibilisation, l'accompagnement des publics

- développer la formation en direction de publics amateurs
- proposer des actions de sensibilisation auprès de publics scolaires et de publics diversifiés
- développer la formation dans le domaine des technologies informatiques (M.A.O)
- favoriser les résidences d'artistes
- accompagner les projets de création de groupes, de compagnies

2) Réseau, ancrage et rayonnement territorial :

- développer une activité qui contribuera à renforcer l'identité du Triangle, sur le secteur de la Région des Trois Frontières,
- favoriser l'accès à la scène des groupes amateurs locaux
- rechercher des partenariats avec les opérateurs culturels locaux, régionaux, ou nationaux (lieux de diffusion, associations, écoles de musiques, collectivités, artistes, institutions.....)
- s'inscrire, en qualité de relais territorial pour les usagers des musiques actuelles, au sein d'un réseau des acteurs des musiques actuelles,

3) Diffusion

- concevoir une programmation prenant en compte la diversité et l'évolution des courants artistiques et intégrant les musiques actuelles
- rechercher le croisement des disciplines artistiques (cultures urbaines, arts plastiques, art contemporain...)

ARTICLE 4. - SOUTIEN DU DEPARTEMENT

Le Département s'engage à financer annuellement le programme d'activités culturel du Triangle en application de son projet artistique et culturel, tel que défini en annexe 1.

Une subvention globale de 69.000.- € est accordée par le Conseil Général au titre de sa participation pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Triangle pour la période de 2006/2008, selon la répartition annuelle suivante et sous réserve de l'inscription annuelle des crédits correspondants au budget départemental :

- au titre de l'année 2006, un montant de 21.000.- €
- au titre de l'année 2007, un montant de 23.000.- €
- au titre de l'année 2008, un montant de 25.000.- €

Un échéancier prévisionnel est annexé à la présente convention (annexe 2). Les aides financières seront versées sur le compte de la ville de Huningue, trésorerie principale de Huningue, BANQUE DE FRANCE Opération Collectivités et Etablissements Publics Locaux – 30001 581 F 682 000 0000 31

Modalités de versement :

Conformément au règlement financier départemental, chaque participation annuelle fera l'objet :

- d'un acompte de 50 % au début d'exercice sur la base d'une demande formulée par la Ville et accompagnée du budget prévisionnel de fonctionnement du Triangle en équilibre, et détaillant la partie relative au secteur culturel.
- le versement du solde de 50 % au cours du second semestre, au vu de la présentation d'un extrait du compte administratif relatif au secteur culturel de l'exercice N-1

Le comptable assignataire de la dépense est le Payeur le Départemental.

ARTICLE 5- OBLIGATIONS

La Ville de Huningue en concertation avec le direction du Triangle s'engage à :

- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique et culturel du Triangle,
- faciliter, à tout moment, le contrôle par les partenaires institutionnels de la réalisation des actions, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.
- coopérer aux travaux de tout organisme de contrôle désigné par le Département du Haut - Rhin
- Fournir chaque année :
 - avant le 30 juin :
 - un bilan d'activité et le compte d'emploi de la subvention allouée de l'année précédente, certifié le Trésorier de la Ville de Huningue
 - le financier du programme d'activité du Triangle de l'année précédente

· avant le 31 Décembre :

- un budget prévisionnel validé par la Ville, relatif à la mise en œuvre du projet culturel et artistique du Triangle
 - un bilan d'activité complet et un état du personnel en service relatifs à l'année précédente ainsi qu'un programme prévisionnel de l'année à venir,
- Aviser de toute modification concernant :
- la direction du Triangle
 - l'usage de la subvention ; les modalités de contrôle de l'usage de la subvention se feront conformément aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Ainsi le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide).
- Faire mention du soutien du Département notamment au moyen de son logo dans ses rapports avec les médias et sur tous les supports de communication relatifs aux actions financées,

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 6- SUIVI ET EVALUATION

Il est institué un comité de suivi composé des représentants du Département, de la Ville de Huningue et de la direction du Triangle, chargé de suivre l'exécution et d'évaluer la présente convention.

Cette instance technique permet de mener des débats contradictoires et d'apporter des informations concernant la mise en œuvre de la présente convention et les orientations du projet.

Le comité de suivi est informé de l'évolution du projet artistique et culturel, de l'état financier du Triangle ainsi que de la situation de l'emploi. Il se réunit au moins une fois par an sur l'initiative du Département.

Suivi annuel :

La Ville de Huningue, en concertation avec Le Triangle, présentera chaque année au Département, dans le cadre d'une réunion du comité de suivi, le bilan des actions de l'année écoulée ainsi que le programme d'actions culturelles à réaliser avec la subvention départementale au cours de l'année à venir.

Ces documents seront soumis annuellement au Conseil Général et à la Ville de Huningue.

Evaluation :

Au cours du premier semestre 2008 et préalablement à la procédure de reconduction mentionnée à l'article 9, une évaluation du projet artistique et culturel pour la période concernée par la présente convention sera mise en œuvre par Département du Haut-Rhin selon une procédure décrite en *annexe 3* visant à confronter les objectifs et les résultats.

L'évaluation réalisée permettra d'envisager l'évolution du partenariat pour les années à venir.

ARTICLE 7- MODIFICATION

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 3.

ARTICLE 8 - RESILIATION

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans préavis ni indemnité, en cas de non-respect par la Ville de l'une des orientations de l'article 3, lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, la ville n'aura pas pris les mesures appropriées ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

La résiliation est également possible, de plein droit et sans indemnité, en cas de non respect par le Département ou la Ville des engagements respectifs de la convention.

ARTICLE 9 - RECONDUCTION

Avant la fin du premier semestre de l'année 2008, les signataires se concerteront afin d'étudier les modalités de reconduction de la convention sur la base de l'évaluation prévue à l'article 5.

ARTICLE 10- COMPETENCE JURIDICTIONNELLE - CONTESTATIONS ET LITIGES

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents mais uniquement après épuisement des voies amiables dont la durée est limitée à 3 mois.

ARTICLE 11 AUTRES DISPOSITIONS

- Les 3 annexes font partie intégrante de la présente convention.
- Elle est établie en 2 originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.
- Un exemplaire sera remis à chaque signataire.

Colmar le,

Le Maire
de la Ville de Huningue

Le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin

LE TRIANGLE

PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

2006/2007/2008

Le Triangle, inauguré en janvier 2002, se définit comme un lieu de culture, de rencontres et de manifestations festives.

Imposant édifice de 5500m², c'est le plus important investissement jamais réalisé par la Ville de Huningue : il est intégralement géré en régie municipale directe.

Son architecture résolument contemporaine abrite un formidable espace à vocations multiples :

UNE VOCATION CULTURELLE avec 12 salles consacrées à l'enseignement artistique, 2 salles destinées à recevoir des spectacles de niveau professionnel et un vaste espace de desserte et d'exposition de 300m² équipé d'un bar.

UNE VOCATION SOCIO-EDUCATIVE avec un espace de 400m² dédié à un Forum Jeunes (bureaux du Service Jeunesse, P.I.J. , salle multimédia, salle multi-activités, coin détente)

UNE VOCATION SOCIALE avec 4 salles pour l'accueil de manifestations associatives (réunions diverses, soirées festives...), des personnes retraitées (repas, thé dansants...), des entreprises (réunion de personnel, colloque...)

Très bien équipé (en mobilier, cuisines, gradin fixe et mobile, mobiliers d'orchestre, instruments de musique et en matériel scénique, son, lumière, vidéo...), le Triangle a été conçu comme un formidable outil multifonctionnel qui abrite une très grande diversité d'activités et une variété de publics qui se croisent, se côtoient et finissent par se rencontrer.

Dès le départ, ce parti pris s'est révélé comme une stratégie pour créer des passerelles entre les gens, la culture et l'art. La diversité des activités proposées au Triangle génère une importante fréquentation. Les activités hebdomadaires régulières (pôle d'enseignement artistique, associations culturelles, Forum Jeunes, exposition) représentent 600 entrées et ainsi que les manifestations ponctuelles (spectacles, soirées festives diverses, réunions...), soit un total de 1200 personnes par semaine qui fréquentent le Triangle (plus de 49 000 personnes par an !).

Le Triangle est un outil de proximité dont le rayonnement s'étend au niveau du canton de Huningue et des communes limitrophes, mais également départemental, voire régional sur des actions ponctuelles. Au niveau de la formation artistique, par exemple, les 430 élèves actuels sont issus d'une quarantaine de communes environnantes (seuls 45% sont huninguois) et notre dernier stage (master class de flûte du 24 au 30 octobre 2005) a accueilli 33 stagiaires originaires de 14 villes du département, 1 stagiaire du Bas-Rhin et 1 stagiaire du Doubs.

Sur le plan local, le Triangle s'inscrit également comme un lieu de ressource pour la réalisation de projets artistiques notamment pour les établissements scolaires (Classes à Projets Artistiques et Culturels- PAC et autres) grâce à ses salles spécifiques équipées (salle de spectacle, studio de danse, salle de musique avec piano, percussion, harpes...), ses professeurs spécialisés (en musique, danse et théâtre) et son réseau d'artistes.

Le projet global du Triangle connaît néanmoins une certaine fragilité. En effet, il est porté par une équipe restreinte, motivée et très polyvalente. De plus, la Ville de Huningue, dans un contexte économique instable, assure seule le financement de ses actions qui pourtant rayonnent sur 3 cantons (Huningue, Sierentz et Ferrette). Le Conseil Général soutient la partie enseignement musical de l'Académie des Arts. Un soutien plus large serait une aide précieuse pour assurer une certaine pérennité de l'existant, mais aussi le signe d'une reconnaissance du travail accompli et de la pertinence de ce projet dans le sud du département.

Aujourd'hui, la Région des 3 Frontières est dotée d'un fort potentiel d'équipements culturels qui était encore inexistant à la fin des années 1990. Cette nouvelle situation et la proximité des équipements devraient permettre le développement d'actions coordonnées en faveur du spectacle vivant et d'envisager l'émergence de projets communs forts dans des conditions d'accueil optimales, pour affirmer encore davantage l'identité culturelle du sud du département, aux portes de l'Allemagne et de la Suisse.

Au regard de ces éléments, le Triangle s'est attaché à élaborer un projet de développement culturel pour les années 2006, 2007 2008.

La stratégie de développement culturel du Triangle s'articule autour de 3 grands axes :

I) LE SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS

II) LE SOUTIEN A LA CREATION

III) LA DIFFUSION

en s'appuyant sur :

- La formation artistique et la production de spectacles avec des élèves
- Les musiques actuelles
- Un soutien à divers porteurs de projets
- L'accueil d'artistes professionnels en résidence
- La programmation d'une sélection rigoureuse de spectacles professionnels (une quinzaine par saison dont 3 à 4 en résidence de création) et amateurs (une vingtaine) et de plasticiens (4 à 5 expositions)
- Un travail de sensibilisation et d'élargissement des publics
- Le développement de travail en réseau et des partenariats

I) SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS

A) La formation artistique & production de spectacles avec des élèves

En septembre 1985, la Ville de Huningue, soucieuse de développer la pratique musicale, créait une école municipale de musique. En 1994, elle ouvrait un département « Danse » (classique et contemporaine). En janvier 2002 d'importants changements interviennent : l'école déménage au Triangle, change de nom pour devenir **l'Académie des Arts** et modifie son projet artistique. Il s'agit en fait de s'adapter à l'évolution des pratiques artistiques, de mieux répondre à de nombreuses attentes et de rendre l'offre culturelle de notre territoire aussi cohérente et pertinente que possible.

Concrètement, les cours de danse classique ont été abandonnés au profit du **Modern'jazz et du Hip-hop** (offre inexistante à ce moment là dans notre secteur). Dès lors, les élèves intéressés par la technique et l'expression chorégraphique classique sont orientés vers St-Louis, ville dotée d'un théâtre, d'un orchestre symphonique et qui possède une école où l'on enseigne cette discipline. Cette option préfigurant une organisation territoriale cohérente des enseignements artistiques spécialisés.

Dans le même temps, l'Académie des Arts s'ouvre aux **Musiques actuelles** (cours de guitare électrique, basse, informatique musical, atelier de création musicale...) et crée un département Théâtre (cours à partir de 12 ans et pour adultes).

Depuis 2002 son effectif est passé de 281 à 435 élèves et 25 professeurs y travaillent actuellement !

Du fait de sa proximité immédiate avec deux salles de spectacle, l'Académie des Arts du Triangle a deux particularités :

1. les élèves rencontrent régulièrement les artistes qui travaillent au Triangle dans le cadre de résidences et lors de l'accueil de spectacles tout au long de la saison.
2. en marge et en prolongement de l'enseignement dispensé, Le Triangle produit chaque année un à deux spectacles pluridisciplinaires (musique, danse, théâtre, vidéo) avec une sélection d'élèves. Il s'agit d'accompagner ces élèves dans une véritable expérience scénique, où ils côtoieront des artistes amateurs et professionnels (metteurs en scène, artistes, techniciens, décorateurs...), dans l'idée de susciter des vocations, de montrer « l'envers du décor », de développer un regard critique constructif, et de donner l'envie de progresser... afin de les amener à devenir des acteurs éclairés de la vie culturelle de demain.

Dans ce contexte, la création d'un spectacle est une expérience extrêmement enrichissante à bien des égards autant pour les participants que pour l'organisateur qui remplit ses salles avec des publics assez difficiles à capter autrement. Au sein d'un même projet, toute une dimension intergénérationnelle et interculturelle intervient et positionne la culture en tant que lien social.

PERSPECTIVES

- Développer le département « Musiques actuelles » (voir le chapitre Musiques actuelles)
- Continuer à promouvoir la pratique des instruments à vent :
 - auditions spécifiques
 - actions de sensibilisation auprès des plus jeunes dans les classes de méthode Orff, dans les cours de formation musicale
- Développer des collaborations plus étroites entre l'Académie des Arts et la Musique Municipale de Huningue :
 - à travers l'organisation de concerts en s'appuyant sur des répertoires pour musiques actuelles et orchestre d'harmonie
 - avec les élèves des classes de danse.
- Poursuivre l'accompagnement d'élèves dans des projets valorisants de spectacles pluridisciplinaires et chercher à les confronter au regard d'un autre public dans d'autres lieux
- Consolider le projet théâtre :
 - développer les rencontres avec le public

B) Les musiques actuelles

Particulièrement développées dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle avec l'apparition des premiers mouvements rock, ces pratiques musicales se sont démocratisées et ont connu une formidable expansion, notamment grâce aux évolutions technologiques (d'abord avec l'arrivée des claviers électroniques et ensuite avec l'informatique).

Aujourd'hui, ces pratiques, sans cesse en mutation, concernent une frange très large de la population, allant des adolescents aux retraités !

Il est donc important de prendre ces pratiques et ces esthétiques en compte, en proposant un certain nombre de clés aux pratiquants : l'utilisation des moyens d'amplification, la méthodologie de travail au sein d'un groupe, l'utilisation de l'informatique musical, tout comme la prévention des troubles auditifs (problème de santé publique)...

Il est aussi nécessaire de pouvoir proposer des studios de répétitions comme des salles de concert adaptés à ces pratiques qui permettront aux uns et aux autres de se produire face à un public à travers des réseaux de salles.

La prise en compte de ces pratiques fait partie des objectifs du Triangle : cela se traduit par la formation dispensée à l'Académie des Arts, la mise à disposition d'un local de répétition et d'une salle de concert (avec matériel son, lumière, régisseur) à Cultu'Rock, une association huninguoise qui œuvre en faveur de la promotion des musiques actuelles.

PERSPECTIVES

- Continuer le développement du département « Musiques actuelles » de l'Académie des Arts :
 - acquisition de matériel
 - acquisition de partitions
 - multiplier progressivement les rencontres avec le public
 - augmenter les capacités d'accueil au sein des classes de guitare électrique, basse etc...)

- Repenser la programmation des 5 rendez-vous musiques actuelles de la saison culturelle organisés jusqu'ici en partenariat avec Cultu'Rock (permettant l'accueil de 10 à 15 groupes régionaux).
 - Faire un effort financier permettant d'accueillir des groupes plus importants en tête d'affiche en proposant dans la mesure du possible à Cultu'Rock de programmer des premières parties avec des groupes alsaciens de son réseau.
 - Continuer à soutenir Cultu'Rock pour l'organisation de ses propres concerts.

- D'ici à 3 ans, étudier la faisabilité d'un lieu de répétition équipé de 2 à 3 studios
 - Etude d'aménagement de locaux existants

- Développer notre travail en réseau avec les acteurs du secteur Musiques Actuelles dans le but de :
 - partager et diffuser de l'information
 - accompagner les groupes (projets, démarches...)

- Accueillir des résidences d'artistes ?

C) Soutien à divers porteurs de projets

Le développement du spectacle vivant s'appuie sur diverses actions comme la diffusion, la formation et bien évidemment les pratiques amateurs. Cela répond aussi à des nécessités d'ancrage des projets, d'appropriation des lieux dédiés au spectacle vivant et de démocratisation de l'accès à la culture...

Pour les acteurs de la vie culturelle locale (association théâtrale, harmonie municipale, collectif de jeunes oeuvrant pour les musiques actuelles... sans oublier les ateliers théâtre du collège et les projets PAC des établissements scolaires...), le Triangle est un pôle ressources.

Il propose un accueil, des salles (réunion, répétitions, spectacle), un accompagnement administratif, artistique et technique ainsi que des moyens de reprographie.

Toutefois, ce soutien aux pratiques artistiques dépasse largement les limites territoriales de la commune, puisqu'il s'étend à l'accueil de groupes venant de communes limitrophes, des actions pédagogiques en arts plastiques, une exposition

annuelle de travaux d'enfants réalisée par des écoles de la circonscription de St-Louis dans le cadre de projets pilotés par l'Education Nationale.

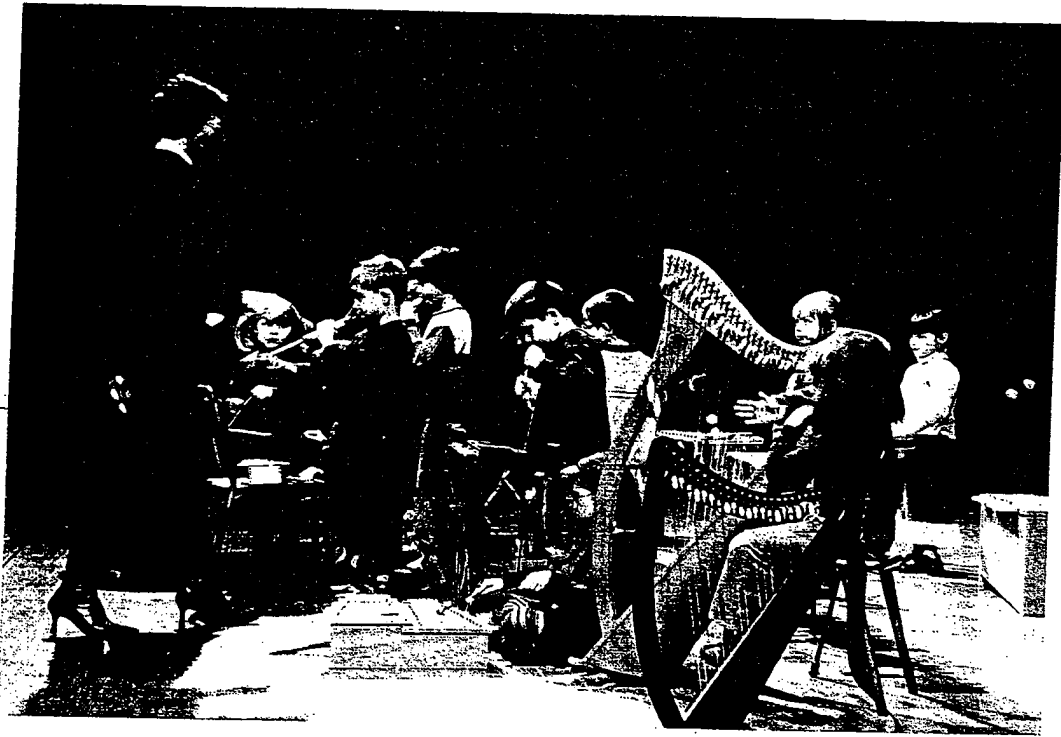
Ce rayonnement s'élargit encore à l'occasion d'opérations ponctuelles avec notamment la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, la Fédération Départementale du Théâtre Amateur du Haut-Rhin, l'association Guit'Arts (Strasbourg), des groupes alsaciens de musiques actuelles...

Cette démarche est loin d'être anodine en terme de cohérence et d'aménagement d'un territoire, sachant que les lieux équipés réservent souvent très peu de place à toutes ces pratiques, qui pourtant sont révélatrices de la richesse et du dynamisme d'un territoire comme de sa population.

PERSPECTIVES

- Poursuivre la dynamique initiée et les efforts consentis :
 - garder un contact étroit avec les forces vives associatives en suivant leur actualité et leurs projets
 - s'attacher à valoriser des projets de qualité de niveau local à départemental par un accompagnement personnalisé

- Contribuer à un accroissement du niveau de qualité des différentes pratiques en prolongeant notre mission « d'encadrement-conseil » sur le plan artistique, technique ou organisationnel.



SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS
Rencontre entre les élèves de l'Académie des Arts du Triangle et le public





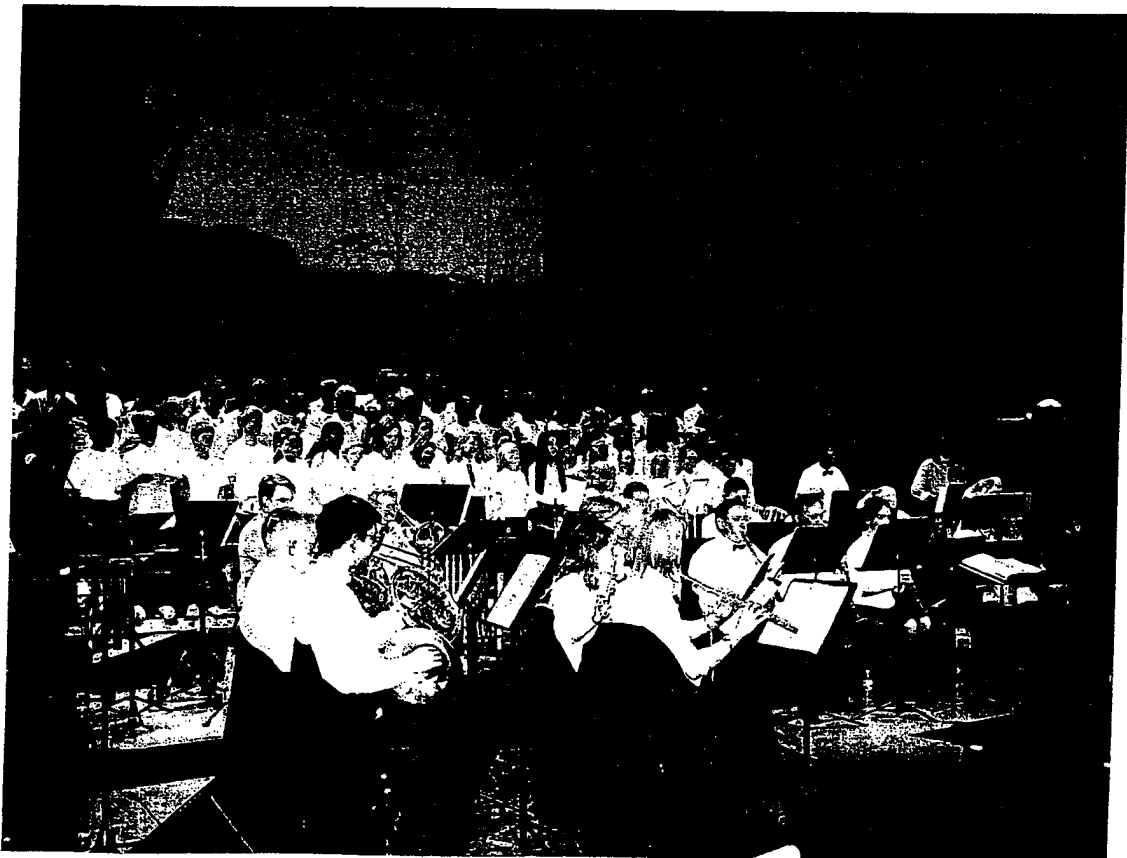
SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS
Action de sensibilisation autour des instruments à vent
Académie des Arts, Triangle

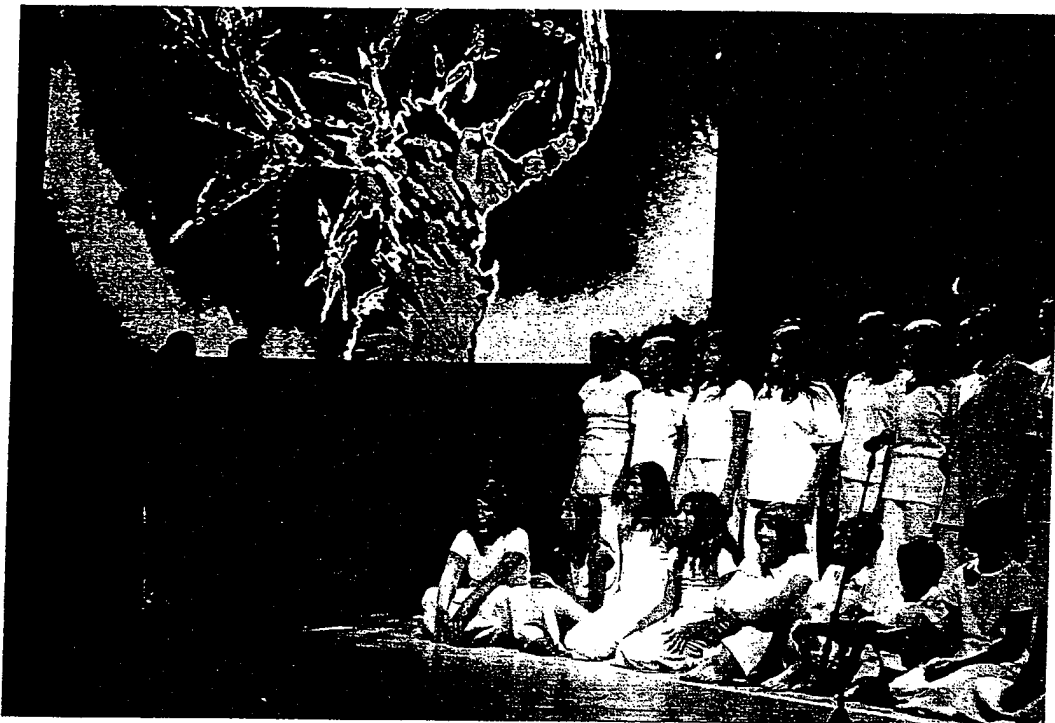




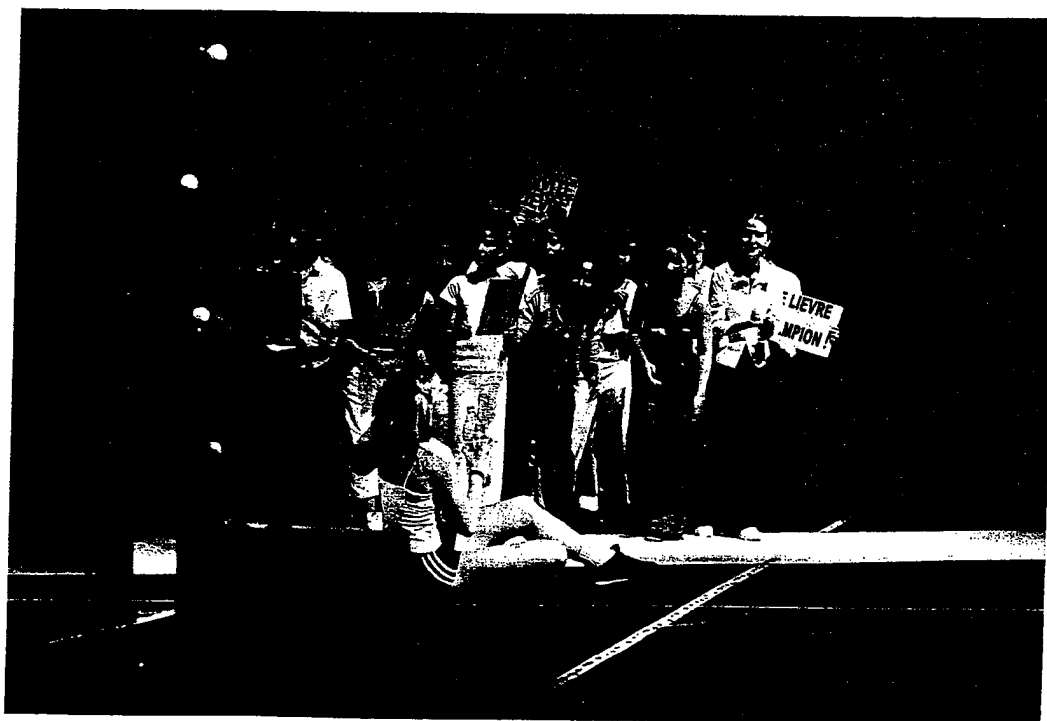
SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS

Concerts de l'Académie des Arts et de la Musique Municipale de Huningue

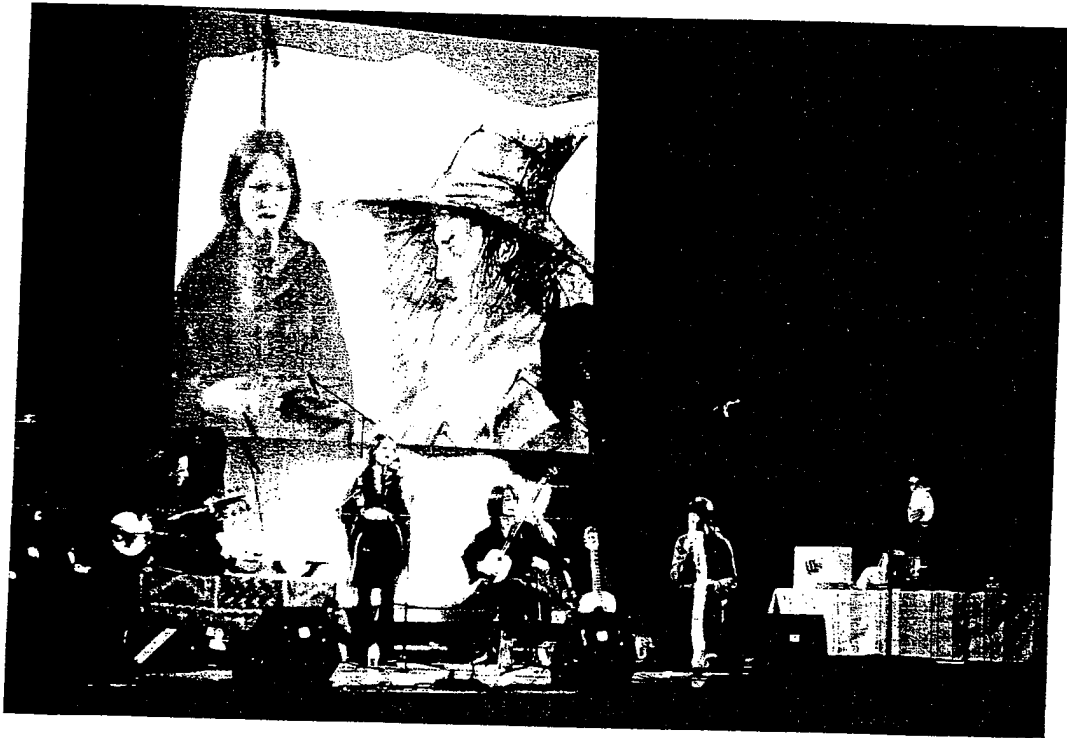




SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS
Création du spectacle « L'arbre sans lumière »,
avec l'Académie des Arts du Triangle et
une classe de l'école primaire Marcel Pagnol de Huingue



**« Racontez-moi Jean de la Fontaine », spectacle pluridisciplinaire
(musique, danse, théâtre) Académie des Arts, Triangle**



SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS
Les Musiques actuelles
Concert Cultu'Rock



II) SOUTIEN A LA CREATION

A) Résidences d'artistes professionnels

Quoiqu'il existe toujours une part d'impondérables, il est sans nul doute plus facile d'acheter un spectacle existant déjà bien rôdé ou une tête d'affiche déjà très médiatisée, que de se lancer dans l'aventure d'une résidence de création. Pourtant le plaisir de suivre un travail en création et la satisfaction de permettre à de nouveaux talents de se révéler justifient pleinement cette option. C'est en tout état de cause une étape incontournable du processus de création d'un spectacle.

En accueillant 3 à 4 résidences de création professionnelle par saison, le Triangle se démarque comme un lieu qui œuvre en faveur du spectacle vivant et notamment de la jeune création dans toute la diversité des modes d'expression actuels (danse, nouveau cirque, théâtre contemporain, musique...).

Les compagnies professionnelles, en particulier les plus jeunes, ont énormément de difficultés à trouver des espaces de travail. Le but premier de la résidence est donc de leur offrir des moyens, un lieu d'accueil (studio de répétition, espaces scéniques) leur permettant d'élaborer un spectacle dans les meilleures conditions.

Les artistes bénéficient à cet égard de l'aide de toute l'équipe du Triangle qui assure notamment le travail de communication autour du spectacle (articles et relations avec la presse, insertions dans des magazines spécialisés, impression et diffusion des affiches et flyers, promotion auprès d'autres diffuseurs alsaciens), une logistique technique, matérielle et humaine (lumière, son, vidéo, régisseurs), mais aussi les réservations, la billetterie, l'hébergement de la compagnie et enfin un soutien financier.

La durée des résidences est variable, mais le plus souvent elle se situe sur une période d'environ 6 semaines, dont 15 jours à temps plein sur scène pour terminer la création.

La résidence d'artiste, s'accompagne toujours d'actions transversales avec les publics (voir chapitre « sensibilisation et élargissement des publics »), sous des formes arrêtées d'un commun accord bien en amont de la période d'accueil de la compagnie.

Chaque résidence fait l'objet d'une « convention de résidence » passée avec les compagnies, fixant l'objectif, le contenu, les obligations de chacun et la valorisation de l'aide apportée. Un « contrat de coréalisation » précise l'aide financière (aujourd'hui, reversement à la compagnie d'environ 80% des recettes de billetterie avec un minimum garanti arrêté d'un commun accord).

En outre, à l'issue des résidences, les compagnies reçoivent un dossier de presse complet relatif à leurs passages au Triangle, ainsi qu'un lot de 200 affiches du spectacle et des flyers.

PERSPECTIVES

- Stabiliser et maintenir l'accueil de 3 à 4 résidences de création par saison
 - médiatiser cet axe de travail auprès des compagnies et des diffuseurs permettra de mieux identifier le Triangle dans ce domaine, d'élargir les propositions et de satisfaire encore davantage aux exigences de qualité et de diversité.
- Stimuler le public autour de cette démarche afin de susciter sa curiosité, de l'inciter à la découverte :
 - à travers des actions variées et en direction de différents publics (voir chapitre élargissement et sensibilisation des publics)
 - en accentuant nos efforts de communication avec la presse notamment les quotidiens
- Activer nos réseaux afin que les créations puissent être présentées dans d'autres lieux en Alsace
- Engager une réflexion sur l'organisation d'une rencontre sur la création haut-rhinoise ou alsacienne avec diffuseurs et compagnies afin de créer un moment d'échange et d'information autour de l'actualité des compagnies. Cela peut dynamiser l'accueil de résidence ou la programmation de créations récentes.

III) LA DIFFUSION

A) Programmation

Par des choix adéquats, complémentaires aux autres lieux de diffusion, le Triangle a l'ambition de proposer une programmation originale dans la région frontalière et d'attirer ponctuellement un public venant de Suisse, d'Allemagne et plus régulièrement du Sud Alsace.

Le Triangle bénéficie d'un potentiel scénique original, deux salles dans le même lieu dont une très modulable lui permettant d'accueillir des formes de spectacle qui ne rentrent pas dans des lieux conçus de manière plus conventionnelle (par exemple, une scène centrale avec le public tout autour, ou encore un spectacle « itinérant » dans une installation...)

La saison artistique s'organise autour d'une programmation de spectacles professionnels (une quinzaine par saison dont 4 créations en résidence) et amateurs (une vingtaine) choisis parmi l'ensemble des disciplines des arts de la scène : théâtre (contemporain, classique, marionnettes...), danse (contemporaine, hip-hop...), musique (du monde, musique classique, musique amplifiée, nouvelle chanson française ...), humour, nouveau cirque...

La programmation s'adresse à différents publics, adultes, adolescents, jeune public, familles et scolaires. La diffusion ainsi organisée représente un volume de 12.000 entrées annuelles, tout organisateur confondu.

Cette pluralité continuera d'être recherchée tout au long de la saison, pour permettre le croisement de disciplines variées, autour de rencontres, de confrontations avec les élèves et professeurs de l'Académie des Arts, les établissements scolaires, les associations (théâtre, musique...).

Elle s'accompagnera de l'accueil de plasticiens autour de 4 expositions (peinture, sculpture, photographie...) d'une durée d'environ 2 mois chacune et le mois de juin pourra être réservé à une exposition de travaux d'enfants réalisés dans les établissements scolaires de notre circonscription en liaison avec la conseillère pédagogique en arts plastiques de l'Education nationale.

Le Triangle développera son activité dans un esprit d'ouverture, par l'accueil de compagnie venant de toute la France (Lille, Renne, Paris, Nancy, Lyon, Bordeaux, Millau, Marseille...) mais aussi de l'étranger (Canada, Belgique, Italie, Suisse...). Cela contribue au rayonnement et au dynamisme de la ville de Huningue, du département du Haut-Rhin et de la région Alsace.

PERSPECTIVES

- Coordonner l'offre de spectacle avec les autres lieux du secteur des 3 Frontières, à travers :
 - un travail de réflexion
 - une recherche de concertation.
 - la mise en place de stratégies communes en faveur du spectacle vivant (élargissement des publics, communication...)
- Développer le travail de repérage en région, sur des festivals... et intensifier notre suivi de l'actualité au niveau de la jeune création.
- A terme, mettre en place un événement annuel fort autour du spectacle vivant, de niveau départemental ou régional

B) Sensibilisation et élargissement des publics

La proximité dans un même lieu d'un pôle d'enseignement artistique et de salles de spectacle, permet d'organiser de nombreuses rencontres avec les artistes accueillis tout au long de la saison et particulièrement lors des résidences.

Ces rencontres s'organisent également avec d'autres publics : la halte garderie, les établissements scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée), l'accueil péri-scolaire, les centres de loisirs, les Centres d'Adaptation au Travail et les Instituts Médico-Educatif, la section cirque du club de gymnastique local, des associations oeuvrant pour les personnes retraitées (APA...) et avec la population en général qui se trouve en ville ou à la sortie des écoles...

Intra ou extra muros, elles peuvent prendre différentes formes, d'un simple échange entre l'artiste et un groupe (ou une classe) autour d'un spectacle, d'une répétition publique, à la découverte des différentes étapes du processus de création, à une séance de travail avec des initiés, suivie de discussions, à l'animation d'ateliers découvertes ou d'initiation (danse, jonglage, manipulation d'objet...)...

La programmation de spectacles professionnels en direction des établissements scolaires s'inscrit bien évidemment aussi dans une logique éducative, de sensibilisation et d'élargissement des publics, mais aussi de démocratisation de l'accès à la culture.

Pousser les portes d'une salle de spectacle n'est pas un acte facile et évident pour tout le monde. C'est une des raisons pour lesquelles le Triangle poursuivra son action en direction des publics diversifiés en accueillant suivant les besoins exprimés et les possibilités des calendriers :

- **Les collégiens** de l'atelier club théâtre du collège Gérard de Nerval,
- **Des personnes en difficulté** comme ce fût le cas en 2005 dans le cadre d'un projet Théâtre Insertion, piloté par le Centre Social de Saint-Louis,
- **Le tout public** autour des « Musiqu' apéro » organisés le dimanche en fin de matinée : il s'agit de petits concerts (carte blanche aux artistes) suivis d'un moment d'échange avec les artistes autour d'un apéritif. Cette action entièrement gratuite permet à tous, sans distinction, de découvrir des artistes et d'accéder aux salles de spectacle dans un cadre informel et décontracté.

En terme de lisibilité de l'offre culturelle, un travail de réflexion commun au niveau de la région des trois frontières, concernant plus particulièrement l'offre de spectacles aux établissements scolaires, serait à engager entre les responsables d'équipement culturel, l'IDEN de la circonscription de Saint-Louis et le milieu scolaire.

PERSPECTIVES

- Pérenniser les actions de sensibilisation et d'élargissement des publics.
- Initier un travail de réflexion commune avec l'ensemble des responsables des salles du secteur frontalier (Saint-Louis, Huningue, Kembs et Village-Neuf). Une réunion sera proposée en septembre 2006 afin de chercher à :
 - Identifier les structures manifestant une réelle volonté d'un travail en commun à plus long terme
 - tracer les contours d'une coordination à moyen terme
 - engager une réflexion sur le développement de stratégies communes

C) Le développement du travail en réseau et les partenariats

Le développement du projet culturel et artistique, comme le rayonnement du Triangle, n'est pas envisagé sans une ouverture vers d'autres structures.

Depuis son ouverture, le Triangle a adhéré au réseau des Régionales mis en place par l'Agence Culturelle d'Alsace et son directeur a fait partie de la commission musique pour la sélection de la tournée 2004/05 ainsi que du jury pour le prix Momix 2004 et 2006.

Le travail en réseau s'exprime à travers des moments de rencontres, d'échanges, de réflexions et d'informations très diverses (les spectacles, les compagnies, des accueils conjoints, la communication, le matériel scénique, les outils informatiques, le personnel, les expériences diverses, des perspectives et des projets de développement.

Dans le Haut-Rhin, il n'existe pas de réseau formel comme il peut en exister ailleurs (les Scènes du Nord dans le Bas-Rhin par exemple), ce qui n'empêche pas un certain nombre de salles de collaborer assez régulièrement, de diverses manières.

En septembre 2005, pour la première fois, 5 salles de spectacle haut-rhinoises ont présenté à travers leur plaquette dans une page spécifique, le spectacle « coup de coeur » de leur saison en offrant la possibilité au public d'acheter les billets dans chacun des lieux. « **Résonances** » est une initiative conjointe du Relais Culturel de Thann, de l'Espace Grün de Cernay, du Créa de Kingersheim, de La Passerelle de Rixheim et du Triangle de Huningue qui collaborent et travaillent dans un même état d'esprit, avec des convictions communes et l'envie d'élaborer des projets communs.

Au-delà d'une proposition de 5 spectacles, « Résonances » facilite l'accès à l'information du public et l'invite à la découverte d'autres lieux du département. Un travail concret de réflexion est en marche et laisse entrevoir des perspectives pour les saisons à venir (accueils conjoints de spectacles pour en réduire les coûts, communication commune...).

Par ailleurs, compte tenu de leur proximité, Le Triangle et l'Espace Rhéna de Kembs collaborent régulièrement notamment au niveau de la programmation (réflexion commune) et dans le domaine technique (accueil en stage du jeune régisseur kembsois, prêt de matériel...).

Des rencontres ont déjà eu lieu avec Village-Neuf qui vient d'inaugurer Rive-Rhin, un complexe sportif et culturel. La communication avec La Coupole, se traduit par la diffusion d'informations relatives aux spectacles programmés à Saint Louis et le prêt de matériel technique.

PERSPECTIVES

- Continuer le travail engagé au sein de :
 - réseaux existants, comme L'Agence Culturelles d'Alsace, le Chaînon Manquant
 - réseaux naissants, comme « Résonances » (Thann, Cernay, Kingersheim, Rixheim, Kembs, Huningue)....

- Se positionner en acteur du développement du spectacle vivant dans le secteur des 3 Frontières grâce à un travail conjoint entre les différentes structures.

**LE TRIANGLE
BUDGETS PREVISIONNELS 2006/2007/2008
PARTICIPATION DEPARTEMENTALE**

Structure	2006				2007				2008			
	Ville	CG68	Autres ressources	Budget total	Ville	CG68	Autres ressources	Budget total	Ville	CG68	Autres ressources	Budget total
Projet Artistique et culturel :			14000 (Partenaires privés)	14 000			14000 (Partenaires privés)	14 000			14000 (Partenaires privés)	14 000
A° Soutien, aux pratiques amateurs	58 500	8 000		66 500	61 400	9 000		70 400	64 800	10 000		74 800
B° Soutien à la création et résidences d'artistes	39 000	5 000		44 000	41 000	5 500		46 500	43 000	6 000		49 000
C° Diffusion	75 000	8 000	23 000 (billetterie)	106 000	79 000	8 500	24 500 (billetterie)	112 000	83 000	9 000	26 000 (billetterie)	118 000
Charges de structure (personnel, frais administratifs)	201 500			201 500	205 000			205 000	209 000			209 000
Total Général	374 000	21 000	37 000	432 000	386 400	23 000	38 500	447 900	399 800	25 000	40 000	464 800

Nota : l' Académie des Arts est soutenue par le Conseil Général du Haut Rhin au titre des aides aux Ecoles de Musiques.

Académie des Arts		14 000				14 000				14 000		
-------------------	--	--------	--	--	--	--------	--	--	--	--------	--	--

ANNEXE III

DISPOSITIONS PORTANT SUR L'EVALUATION DE LA CONVENTION entre LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA VILLE DE HUNINGUE

portant sur le développement du

SECTEUR CULTUREL DU TRIANGLE

- Programme de diffusion
Indicateurs : nombre, nature des spectacles diffusés, diversité et équilibre de l'offre culturelle dont musiques actuelles
- Formation, information, sensibilisation et accompagnement des publics amateurs
Indicateurs :
Académie des Arts : répartition et nombre d'élèves par discipline artistique, contenu des projets pédagogiques.
Stages, actions de sensibilisation, typologie des publics ciblés, projets développés avec les publics relevant de la compétence du Conseil Général – collégiens, personnes âgées, défavorisées, ...
- Résidences d'artistes :
Indicateurs : nombre, durée des résidences type de résidences accueillies, projets développés, conventions avec les compagnies
- Accès à la scène des groupes locaux – musiques actuelles,
Indicateurs : typologie des groupes, origine des groupes
- Ancrage et rayonnement territorial, régional et local :
Indicateurs : nature des Partenariats avec les structures locales : projets partagés, mutualisation des moyens
Implication au sein de réseaux :
Indicateurs : type de réseaux, objectifs, projets
- Informations financières – (Fonctionnement/ Investissement)
Compte d'emploi des aides, budgets réalisés, bilans, budget prévisionnels
- Ressources humaines
Organigramme
- Rubriques diverses